

ÉDITION RÉVISÉE

2019



PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE

PDZA • MRC DES BASQUES



MOT DU PRÉFET



En 2008, la MRC des Basques se positionne à titre de leader provincial en déposant l'un des premiers plans de développement de la zone agricole au Québec (PDZA).

Dix ans plus tard, nous sommes fiers de constater que la communauté des Basques se mobilise à nouveau et s'implique activement dans la démarche. Ainsi nous nous offrons collectivement un plan de développement de la zone agricole ayant comme ambition de favoriser le développement responsable du territoire agricole dont les objectifs sont sans aucun doute à la hauteur des défis à relever.

En tant qu'institution de première ligne, nous croyons sincèrement en l'importance d'être à l'écoute de nos entrepreneurs agricoles. Ainsi, nous avons confiance que les démarches de consultation ont porté fruit et que la vision et le plan d'action qui en découle sauront répondre aux besoins du milieu.

La concertation servant de soutien auprès de 200 entreprises agricoles et aux centaines d'emplois du secteur bioalimentaire de la MRC des Basques. Nous souhaitons leur assurer le meilleur support afin de favoriser l'occupation dynamique de notre territoire.

Ainsi, je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à l'élaboration du PDZA de la MRC. Maintenant, le travail ne fait que commencer. Toutes et tous sont invités à s'assurer des meilleurs résultats. Un agent rural continuera de garder le cap et de supporter les efforts de chacun. Le succès sera proportionnel aux efforts que nous consentirons à fournir dans chacun de nos rôles.

Je souhaite la bienvenue à toutes les forces vives qui voudront s'y engager.

BERTIN DENIS

Préfet de la MRC des Basques



MOT DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

LE MODÈLE AGRICOLE QUÉBÉCOIS CONNAÎT ACTUELLEMENT DES CHANGEMENTS EN PROFONDEUR.

Les fermes du Québec sont de moins en moins nombreuses, mais leur taille moyenne a explosé dans les dernières décennies. Règle générale, les producteurs et les productrices évoluent toujours dans un modèle de ferme familiale, mais leur rôle a évolué. La gestion de plus grandes exploitations, que ce soit en superficie ou en taille de troupeau, la robotisation et les exigences environnementales demandent de plus en plus de compétences et de polyvalence. Le producteur voit de plus en plus son rôle à la ferme comme celui d'un gestionnaire d'entreprise. Ce virage peut se montrer a priori payant, comme le montre la croissance générale des revenus enregistrés partout au Québec.

Payant certes, mais aussi couteux : la machinerie dernier cri, le matériel et les agrandissements demandent des investissements colossaux. Les profits ne sont pas toujours au rendez-vous et les producteurs confient qu'ils ont de moins en moins le sentiment d'avoir le contrôle sur leurs fermes. Aux casse-têtes financiers s'ajoutent aussi d'autres sources de stress, comme la signature des accords internationaux CETA, PTP et AEUMC. Dans une économie toujours plus mondialisée, les producteurs perçoivent que leur industrie est utilisée à titre de monnaie d'échange pour obtenir des gains dans d'autres domaines.

Dans ce contexte, la MRC des Basques tient à réaffirmer son appui aux producteurs de la région. Son engagement envers la démarche de révision du Plan de développement de la zone agricole en est le geste concret. En respectant les marges de manœuvre dont dispose le milieu municipal, ce plan propose ce que les élus de la MRC estiment être les solutions appropriées et réalistes pour faire face aux enjeux actuels vécus en agriculture.

Si le PDZA a pour premier objectif d'appuyer les producteurs agricoles, sa portée s'étend de manière plus large aux secteurs de la transformation alimentaire, de la distribution et de la mise en marché. Ensemble, ces secteurs forment l'industrie bioalimentaire. Avec le PDZA révisé, c'est l'ensemble de cette industrie que la MRC fait le pari de soutenir et de développer, en misant notamment sur la valeur ajoutée qu'offre un système alimentaire plus intégré à l'échelle locale.

Dans une MRC rurale comme Les Basques, le PDZA révisé 2019 se définit comme un outil supplémentaire afin d'appuyer les efforts de revitalisation menés par le milieu municipal. Au moment où la MRC connaît toujours des tendances de baisse démographique, de vieillissement de la population et de diminution du pouvoir d'achat, ce plan propose des solutions pour dynamiser l'ensemble de l'économie régionale. Heureusement, le portrait n'est pas tout sombre. Les efforts du milieu municipal portent leurs fruits et plusieurs indicateurs sont aujourd'hui au vert. Par exemple, les producteurs agricoles démontrent une belle ouverture à produire pour la consommation locale, de nombreux jeunes ambitieux et créatifs sont de retour en région et les initiatives en transformation bioalimentaire se multiplient dans la MRC. Ce sont autant de signes qui gonflent notre optimisme face aux années à venir.

Le plan de développement de la zone agricole 2019 est une réponse collective d'élus, de professionnels et d'entrepreneurs pour répondre aux enjeux actuels de l'industrie bioalimentaire. Il reste maintenant à se retrousser les manches et à se mettre à l'ouvrage pour le réaliser.

ALORS, ÊTES-VOUS PRÊTS ?

**Julien Harvey, Jean-Sébastien Delorme
et Giovanni Lebel**



TABLE DES MATIÈRES



SECTION 1

BILAN DE LA DÉMARCHÉ

11

À PROPOS DE LA RÉVISION DU PDZA –
ÉTAPES DE RÉALISATION – LIGNE DU TEMPS –
CRÉDITS À LA RÉALISATION – MÉTHODOLOGIE –
DÉFINITIONS – ACRONYMES



SECTION 2

TERRITOIRE ET ZONE AGRICOLE

21

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE –
CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE AGRICOLE



SECTION 3

PORTRAIT DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

33

PRODUCTION AGRICOLE – TRANSFORMATION –
DISTRIBUTION ET MISE EN MARCHÉ –
RELÈVE, MAIN-D'ŒUVRE ET FORMATION



SECTION 4

AGROENVIRONNEMENT ET ASPECTS SOCIAUX DE L'AGRICULTURE

67

MILIEUX HYDRIQUES, HUMIDES ET NATURELS –
ASPECTS SOCIAUX DE L'AGRICULTURE



SECTION 5

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

11

RENCONTRES DE CONSULTATION –
15 ENJEUX POUR L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE
DES BASQUES



SECTION 6

VISION CONCERTÉE

89



SECTION 7

PLAN D'ACTION

91

23 ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE –
MÉCANISMES DE SUIVI



SECTION 8

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

99



LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 :	Données générales sur la MRC des Basques	p. 24
TABLEAU 2 :	Superficie totale de la MRC des Basques et la superficie de la zone agricole	p. 26
TABLEAU 3 :	Revenus et dépenses agricoles dans la MRC des Basques	p. 36
TABLEAU 4 :	Revenus et dépenses par municipalités de la MRC des Basques	p. 37
TABLEAU 5 :	Valeur du capital agricole dans la MRC des Basques en millions de dollars	p. 38
TABLEAU 6 :	Valeur du capital agricole par municipalité de la MRC des Basques	p. 39
TABLEAU 7 :	Production animale 2017 dans la MRC Les Basques	p. 40
TABLEAU 8 :	Production végétale 2017 dans la MRC Les Basques	p. 44
TABLEAU 9 :	Fermes acéricoles et nombre d'entailles totales dans la MRC des Basques	p. 46
TABLEAU 10 :	Acteurs de la mise en marché dans Les Basques	p. 55
TABLEAU 11 :	Fermes avec activités agrotouristiques dans la MRC Les Basques	p. 60
TABLEAU 12 :	Entreprises ayant l'intention de transférer ou vendre dans les 5 prochaines années	p. 62
TABLEAU 13 :	Fermes avec relève détenant des parts dans l'entreprise	p. 63
TABLEAU 14 :	Jardins communautaires et collectifs de la MRC Les Basques	p. 67

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.	Ligne du temps de la démarche de révision du PDZA	p. 15
FIGURE 2.	Situation régionale de la MRC des Basques	p. 22
FIGURE 3.	Situation de la MRC des Basques en détails	p. 27
FIGURE 4.	Cultures et érablières dans la MRC des Basques	p. 28
FIGURE 5.	(A) Évolution du nombre de fermes laitières entre 1999 et 2017 (B) Volume de production de lait entre 1999 et 2017 (hectolitres)	p. 42





SECTION **1**

BILAN DE LA DÉMARCHE

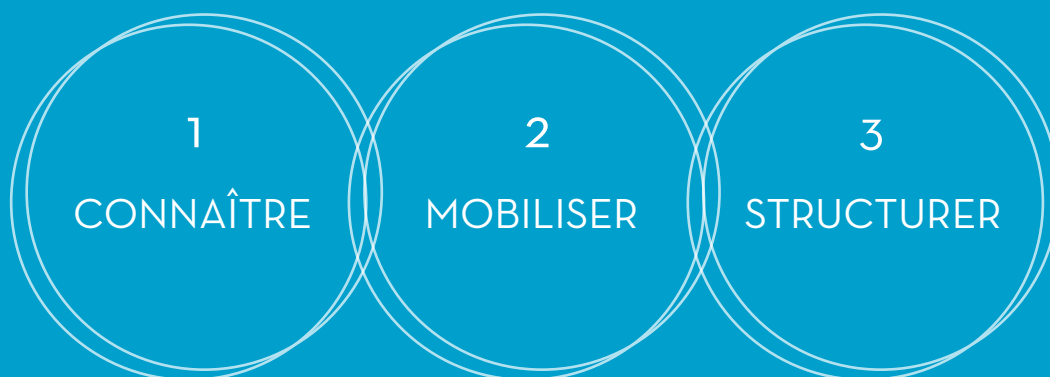


À PROPOS DE LA RÉVISION DU PDZA

À l'automne 2008, la MRC des Basques innove en adoptant son Plan de développement de la zone agricole et de l'industrie agroalimentaire, soit le premier PDZA au Québec. Ce plan permet d'obtenir un premier portrait de l'industrie de l'agriculture dans Les Basques. Le plan d'action qu'il contient compte plus de 70 initiatives à réaliser. Parmi celles-ci, l'embauche d'un agent agricole, qui participe au développement de projets en agriculture et accompagne différents promoteurs.

Près de dix (10) ans plus tard, le MAPAQ instaure un programme de révision des PDZA pour les MRC du Québec. La MRC des Basques prépare une demande de participation et sa candidature est retenue en octobre 2017. Le processus de révision du PDZA est enclenché. Il permettra de refaire le point sur la situation de l'agriculture et de l'industrie bioalimentaire dans la MRC.

PLUS PRÉCISÉMENT, LA DÉMARCHE COMPREND
TROIS (3) OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :





1

CONNAÎTRE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DES BASQUES

L'agriculture et l'industrie bioalimentaire évoluent très rapidement. La mise à jour du portrait permet de mesurer statistiquement et de qualifier ces changements. Certains thèmes moins abordés en 2008 seront approfondis, notamment les caractéristiques de la zone agricole, la distribution et la mise en marché, l'agroenvironnement ainsi que les aspects sociaux de l'agriculture.

2

MOBILISER LES ACTEURS CONCERNÉS

Dans le domaine du développement régional, rien ne peut se faire sans la participation des acteurs concernés. La philosophie de l'équipe de travail a été de rassembler et d'échanger avec un maximum d'acteurs de l'industrie bioalimentaire, que ce soit en production agricole, en transformation ou en mise en marché. La diversité des professions représentées au sein du comité de suivi ainsi que les rencontres avec les élus vont dans le même sens. La réalisation du plan d'action s'appuie en grande partie sur la mobilisation de ces acteurs.

3

STRUCTURER LE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

Par l'embauche d'un agent agricole, la MRC des Basques démontre déjà son leadership dans le développement agricole. La révision du PDZA permet de prendre du recul et d'établir un nouveau consensus sur les priorités de développement du secteur bioalimentaire. Il structure les actions prioritaires à initier ou à continuer. Ce plan vise à alimenter les travaux de la Commission agricole et à orienter le travail de l'agent agricole.

Enfin, le PDZA contribue aux démarches de planification existantes en bonifiant le schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC des Basques actuellement en révision.

ÉTAPES DE RÉALISATION



La révision du PDZA a débuté en novembre 2017.

Les travaux se sont structurés autour de 5 grandes étapes, dont voici le détail :

ÉTAPE N° 1 – DÉMARRAGE

Échéancier : décembre 2017 à janvier 2018.

Déterminer les rôles et les responsabilités de l'équipe de travail – créer un comité de suivi – mettre en place des mécanismes de communication et de consultation – élaborer un plan de travail – diffuser la démarche d'élaboration du PDZA.

ÉTAPE N° 2 – PORTRAIT AGROALIMENTAIRE DES BASQUES

Échéancier : février à mars 2018.

Déterminer les thématiques à l'étude – recueillir les données nécessaires à la réalisation du portrait – enrichir le portrait auprès des comités.

ÉTAPE N° 3 – DIAGNOSTIC

Échéancier : avril à juin 2018.

Consulter des groupes cibles pour établir les forces, les faiblesses, les contraintes et les opportunités de l'industrie bioalimentaire – recueillir des suggestions d'actions potentielles pour le plan d'action – présenter le diagnostic au comité de suivi.

ÉTAPE N° 4 – VISION CONCERTÉE

Échéancier : juillet 2018.

Élaborer une proposition de vision concertée – enrichir la vision concertée auprès des maires et du comité de suivi.

ÉTAPE N° 5 – PLAN D'ACTION

Échéancier : août à octobre 2018.

Dégager des actions en tenant compte des étapes préalables – enrichir le plan d'action auprès du comité de suivi – déterminer un mode de suivi et d'évaluation propre à chaque action.

Entre novembre 2018 et janvier 2019, l'équipe de travail s'est consacrée à la rédaction et à la préparation du document final du PDZA révisé 2019.

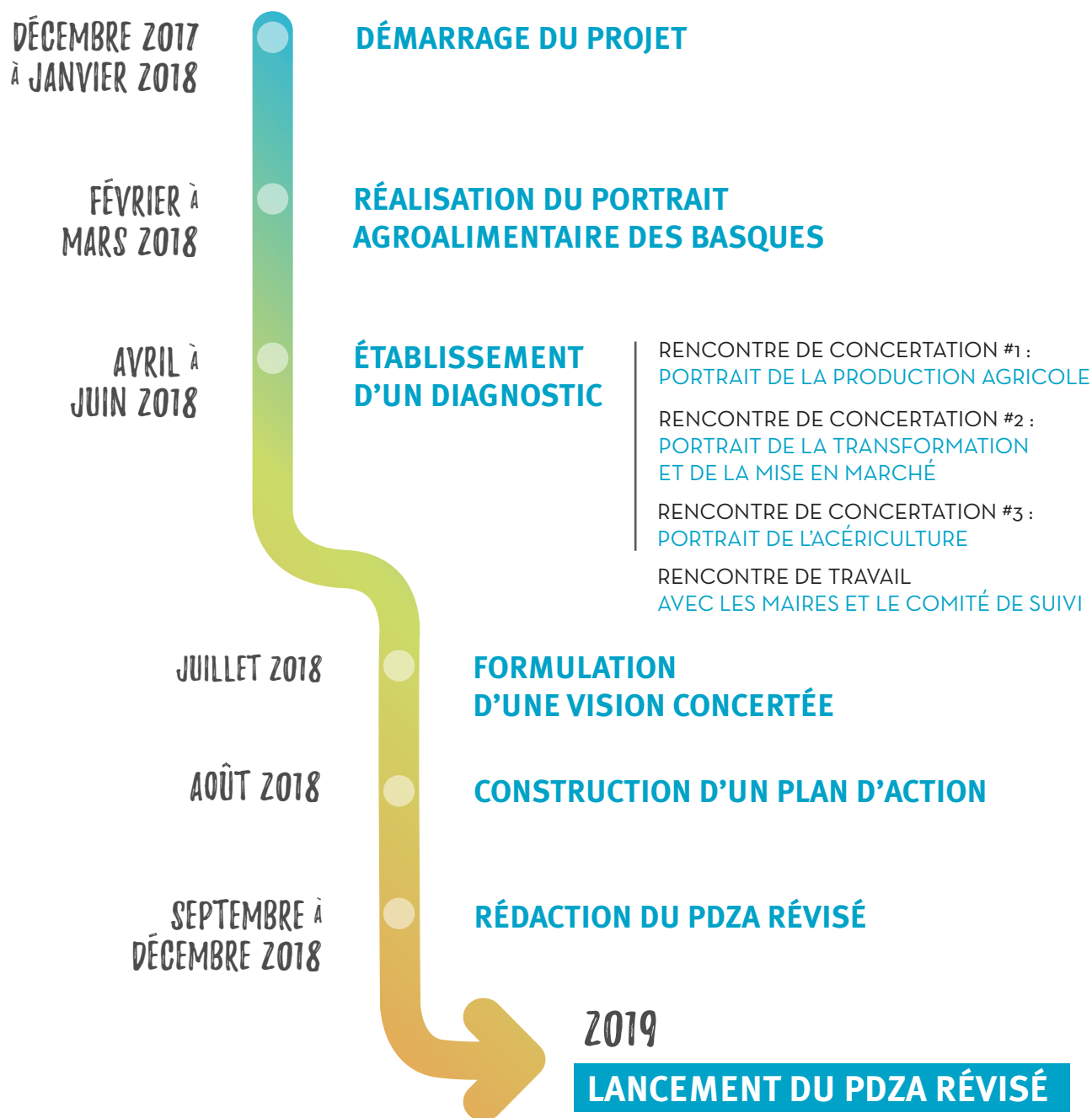


Figure 1. Ligne du temps de la démarche de révision du PDZA.

CRÉDITS À LA RÉALISATION

COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi est composé de professionnels touchant au domaine du bioalimentaire dans la MRC des Basques. Son rôle est de suivre l'évolution de la révision du PDZA et de conseiller l'équipe de travail.

Bertin Denis, préfet | MRC des Basques

Mario Handfield, professeur | UQAR

Gaston Deschênes, coordonnateur
au développement économique | CLD des Basques

Linda Joubert, conseillère aux entreprises |
SADC des Basques

Jean-François Rioux, producteur laitier et membre |
Commission agricole

Simon Claveau, responsable des cours d'eau
et aménagiste adjoint | MRC des Basques

Tommy Beaulieu, producteur acéricole | Acériculture

Luc Bérubé, producteur agricole et président
| UPA des Basques

Luc Veilleux, producteur agricole et conseiller municipal |
Municipalité de Saint-Clément

Flora Charlet, coordonnatrice | COSMOSS Les Basques

Jinny Caron, agronome | Meunerie Cacouna

Stéphanie Dubé, conseillère en développement
du bioalimentaire | MAPAQ Bas-Saint-Laurent

ÉQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe de travail a coordonné, écrit et réalisé les travaux de révision du PDZA.

Julien Harvey, aménagiste et coordonnateur du projet | MRC des Basques

Jean-Sébastien Delorme, chargé de projet | MRC des Basques

Giovanny Lebel, agent de développement agricole | MRC des Basques

ACCOMPAGNEMENT

**La MRC des Basques a fait appel à MATHIS ET CIE,
un groupe de professionnels pour l'accompagner dans la démarche de révision.**

MATHIS & CIE
Semeurs de développement

CHARGÉE DE PROJET :

Marianne Mathis |
Mathis & Cie

*Agence de gestion de projets
pour des démarches collectives en agriculture*

www.mathisetcie.ca

COLLABORATEURS :

Ariane Sansoucy-Brouillette |
Géographe pigiste

*Graphisme des documents et
signature visuelle de la démarche*

LinkedIn : bit.ly/2Gxo3mO

Geneviève Rajotte Sauriol |
Bleu Forêt Communication

*Agence spécialisée
en communication responsable*

www.bleu-foret.ca

FINANCEMENT

Avec la participation financière de la MRC des Basques et du MAPAQ.

MÉTHODOLOGIE



SOURCES STATISTIQUES

Deux sources statistiques principales ont servi à réaliser les travaux de révision :

1) STATISTIQUE CANADA

Les données de Statistique Canada proviennent des recensements nationaux. Ceux-ci ont lieu tous les cinq (5) ans. Dans le cadre de la révision, les recensements de 2016 et de 2011 ont été utilisés.

2) ENQUÊTES RÉGIONALES 2010 et 2017 du MAPAQ

L'équipe du MAPAQ réalise des enquêtes périodiques auprès des producteurs agricoles détenant un numéro de producteur agricole du MAPAQ. Ces questionnaires sont spécifiques à l'agriculture et permettent de compléter les données disponibles auprès de Statistique Canada.

D'autres sources statistiques sont utilisées pour exécuter les travaux, notamment celles de la MRC des Basques, de la CPTAQ, de l'UPA et du gouvernement du Québec. Voir la bibliographie pour tous les détails.

SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT UNIFIÉES

Les statistiques présentées dans le PDZA révisé 2019 proviennent en grande partie de Statistique Canada. Les données sont présentées à l'échelle du Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la MRC et des municipalités. Au niveau municipal, ce ne sont pas toutes les municipalités qui ont leurs propres données et certaines font l'objet de regroupements :

MUNICIPALITÉS REGROUPÉES À DES FINS STATISTIQUES :

- Regroupement Trois-Pistoles / Notre-Dame-des-Neiges
- Regroupement Saint-Mathieu-de-Rioux / Sainte-Françoise / Territoire non organisé (TNO) de Boisbouscache
- Regroupement Saint-Guy / Saint-Médard / Sainte-Rita

MUNICIPALITÉS NON REGROUPÉES :

- Saint-Simon-de-Rimouski
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Dieu
- Saint-Clément

DÉFINITIONS

ACÉRICULTURE : Exploitation d'une érablière à des fins de production de sirop d'érable et de ses dérivés.

AGROTOURISME : Activité touristique complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Elle met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ceux-ci de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information.

BIOALIMENTAIRE : Ensemble des activités économiques reliées à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce de ces produits ainsi qu'à la restauration.

DÉPENSES : Représente les dépenses totales nécessaires au fonctionnement de l'exploitation agricole dans l'année civile précédant le recensement de Statistique Canada ou pour le dernier exercice comptable.

DISTRIBUTION : Secteur de l'industrie bioalimentaire qui comprend les différentes étapes intermédiaires entre la production d'un aliment et sa mise en marché. Ce secteur comprend des services tels le transport, l'entreposage, le conditionnement (congélation, réfrigération). Il n'est pas rare qu'un producteur, un transformateur ou un acteur de la mise en marché distribue lui-même ses produits. Le secteur de la distribution comprend les entreprises qui en font leur activité principale.

ÉVALUATION IMPOSABLE UNIFORMISÉE AGRICOLE : Part de revenus fonciers générés par les immeubles de la classe agricole dans la richesse foncière uniformisée (RFU) d'une municipalité (MAMH, 2008).

EXPLOITANT AGRICOLE : Personne responsable de prendre les décisions de gestion d'une exploitation agricole — les semis, la récolte, l'élevage, la commercialisation et les ventes, et l'achat de biens immobilisés et autres questions financières. Il peut s'agir du propriétaire ou du locataire de l'exploitation.

FERME FAMILIALE : Entreprise agricole où les propriétaires et leur famille vivent, prennent les décisions, contrôlent la gestion et fournissent l'essentiel du travail et du capital (UPA, 2016).

MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ : Se distingue par l'absence ou par la présence très limitée d'intermédiaires entre l'entrepreneur bioalimentaire, d'une part, et le consommateur, d'autre part. Elle favorise les échanges plus directs entre entrepreneurs et consommateurs, ainsi que l'achat local. Certains services alimentaires s'approvisionnent ainsi directement auprès de fermes ou de transformateurs (MAPAQ, 2018).

PRODUCTION AGRICOLE : Ensemble des activités développées par l'homme, qui ont pour objet la transformation de son milieu naturel afin de produire les végétaux et les animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux qui sont nécessaires à son alimentation. Activités de culture, d'élevage, etc., ou le résultat de ces activités comptabilisé pour une période donnée.

RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE : Entrepreneurs agricoles âgés de moins de 40 ans qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole (MAPAQ, 2018).

REVENU : Représente les revenus agricoles totaux bruts (excluant les ventes de produits forestiers) réalisés l'année civile précédant le recensement de Statistique Canada pour le dernier exercice comptable.

TERRES AGRICOLES DÉVALORISÉES : Caractérise les terres agricoles où les activités agricoles ont cessé.

ZONE AGRICOLE : Zone délimitée en vertu de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

ACRONYMES

AMPQ : Association des marchés publics du Québec
ARABSL : Association de relève agricole du Bas-Saint-Laurent
ASC : Agriculture soutenue par la communauté
CLD : Centre local de développement
CPTAQ : Commission de protection de territoire agricole du Québec
DSP : Direction de la santé publique
FAQ : Fédération des agriculteurs du Québec
FFOM : Forces, faiblesses, opportunités et menaces
LPTAA : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MRC : Municipalité régionale de comté
OBVNEBSL : Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
PDE : Plan directeur de l'eau
PDZA : Plan de développement de la zone agricole
PPRLPI : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
RCI : Règlement de contrôle intérimaire
SADC : Société d'aide au développement des collectivités
T.A.D. : Terres agricoles dévalorisées
TPI : Terre publique intramunicipales
TNO : Territoire non organisé
UPA : Union des producteurs agricoles
UQAR : Université du Québec à Rimouski
UTM : Unité thermique maïs







SECTION 2

TERRITOIRE ET ZONE AGRICOLE

Chacune des régions du Québec possède une base territoriale qui lui est propre et qui influence ses pratiques agricoles.

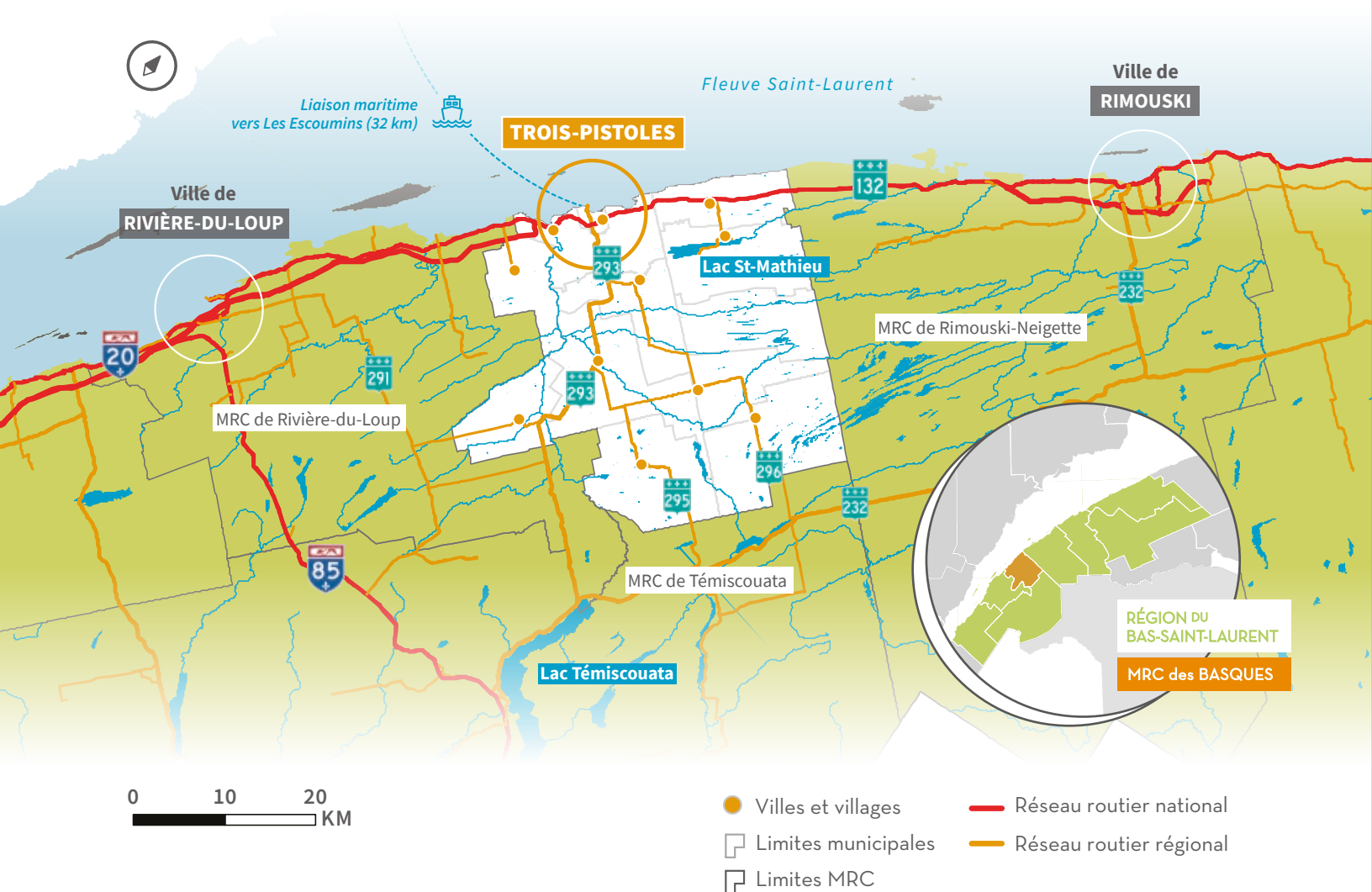
Les spécificités régionales tiennent à la fois d'éléments de géographie physique (la géologie, les sols, le climat, l'hydrographie, etc.) et de géographie humaine (délimitation et utilisation de la zone agricole, localisation des infrastructures de transformation, cohabitation avec les autres usages, etc.).

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

DE LA MRC DES BASQUES

La MRC des Basques est située au centre de la région administrative du Bas-Saint-Laurent, à mi-chemin entre les pôles régionaux de service de Rimouski et de Rivière-du-Loup. La MRC regroupe 11 municipalités et un territoire non organisé (TNO).

Deux axes de communication principaux traversent le territoire. D'ouest en est, la MRC est traversée par la route nationale 132, qui relie entre autres la région de la capitale nationale à la Gaspésie. Bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent, la MRC des Basques a une superficie de 1130 km² (113 000 ha). Depuis 2015, une nouvelle section de l'autoroute 20 dessert l'ouest du territoire jusqu'à la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. Du nord au sud, les routes régionales 293, 295 et 296 desservent les villages du sud du territoire ainsi que la région du Témiscouata.



LE TERRITOIRE PHYSIQUE

Le territoire de la MRC des Basques appartient à la région géologique des Appalaches (CERQ, 2018). Celle-ci se divise en deux zones distinctes, soit la plaine du littoral au nord et les contreforts du plateau appalachien au sud du territoire.

Les terrasses agricoles de la plaine du littoral :

La plaine du littoral occupe les premiers kilomètres depuis les rives du fleuve Saint-Laurent. Son relief est caractérisé par de grandes terrasses marines, dont l'origine remonte aux derniers épisodes de glaciation. Jadis recouverts par la mer de Goldwaith, les sols de la plaine sont de type loam et sableux qui sont propices à l'agriculture. La zone de plaine du littoral touche principalement les municipalités de Saint-Simon-de-Rimouski, de Notre-Dame-des-Neiges, de Saint-Éloi et de Trois-Pistoles.

CLIMAT ET SOLS

En comparaison avec les grandes plaines agricoles du centre du Québec, la MRC des Basques doit composer avec un contexte climatique plus froid. Le climat, de type subpolaire subhumide (Gérardin et McKenney, 2014, p. 17), est synonyme de températures plus froides et de précipitations plus élevées que la moyenne du sud de la province. Cette réalité a évidemment un impact sur les possibilités de productions agricoles. Elle se reflète dans les principaux indicateurs de production, notamment avec des écarts de jours sans gel sur le territoire de la MRC variant entre 122 et 147 jours (*Atlas agroclimatique du Québec*, 2012).



Les contreforts appalachiens :

Au sud et à l'est des terrasses marines se trouvent les contreforts appalachiens. Cette zone est constituée d'un relief de collines forestières arrondies et de vallées. Ces caractéristiques sont davantage prononcées vers l'est et le sud du territoire, où se trouvent les municipalités de Saint-Mathieu-de-Rioux, de Saint-Médard, de Saint-Guy et de Sainte-Rita, en plus du TNO Boisbouscache. C'est sur ce dernier qu'on trouve les plus fortes altitudes du territoire qui vont jusqu'à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Par les types de sols et les reliefs accidentés, cette partie de la MRC est moins propice à la pratique de l'agriculture conventionnelle et est davantage associée à l'exploitation forestière et l'acériculture. Enfin, au centre et à l'ouest de la MRC, les municipalités de Saint-Jean-de-Dieu et de Saint-Clément se trouvent sur des plateaux, lesquels facilitent la pratique de l'agriculture.

Avec son climat plus tempéré, la partie des basses terres en bordure du fleuve (comme à Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Simon-de-Rimouski, Saint-Éloi) bénéficie d'un plus grand nombre de jours sans gel. À l'inverse, la partie des contreforts appalachiens connaît des journées plus chaudes en période estivale.

Le climat dans les Basques est peu propice à la culture de variétés à fort besoin thermique. Parmi les 11 municipalités, aucune n'affiche les 2300 unités thermiques maïs (UTM), soit le seuil minimal suggéré par la Financière agricole du Québec (FAQ, 2015, p. 1) pour la culture du maïs. La perspective des changements climatiques pourrait modifier cette situation dans les prochaines années.

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE



En 2018, la MRC des Basques comptait une population de 8 760 habitants (MAMOT, 2018), dont 37 % habitent la ville de Trois-Pistoles. Au centre géographique de la MRC, Saint-Jean-de-Dieu constitue le second pôle en importance avec 1 605 habitants. Depuis quelques années, la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux se démarque avec une offre récréotouristique en croissance, avec notamment le centre de ski du Mont-Saint-Mathieu.

Tableau 1 : Données générales sur la MRC des Basques

Indicateur / Territoire	MRC des Basques	Bas-Saint-Laurent	Québec
Population	8 700	197 000	8 165 000
Évolution démographique (2011 - 2016)	- 4,9 %	-1,3 %	3,3 %
Âge moyen	50,2	45,7	41,9
Revenu médian ménage	44 800 \$	52 400 \$	60 000 \$
Taux emploi	46,0 %	53,0 %	59,0 %
Taux chômage	12,0 %	9,0 %	7,2 %
Population active	43,0 %	48,0 %	52,0 %
Emplois en agriculture, forêt, chasse et pêche (code scian)	13,4 %	6,6 %	2,0 %
Population	8 700	197 000	8 165 000
Évolution démographique (2011 - 2016)	- 4,9 %	-1,3 %	3,3 %
Âge moyen	50,2	45,7	41,9
Revenu médian ménage	44 800 \$	52 400 \$	60 000 \$

Source : Statistique Canada, recensements 2011 et 2016.

Depuis la parution du dernier PDZA en 2008, certains phénomènes sociodémographiques se sont poursuivis dans la MRC des Basques (voir tableau ci-dessus). **L'âge moyen augmente et la population continue de diminuer.** D'autres indices montrent également un retard au niveau du revenu des ménages, par rapport au Bas-Saint-Laurent et du Québec. **Les familles gagnent respectivement de 8 000 \$ et 16 000 \$ de moins en moyenne annuellement.** Bien que le coût de la vie demeure bas dans la MRC des Basques, ces revenus demeurent parmi les plus bas au Québec.

Comme le montrent les données sur l'emploi (voir tableau ci-dessus), **le secteur bioalimentaire occupe une place importante dans l'économie de la MRC des Basques.** En 2016, 500 personnes travaillaient en agriculture, forêt, chasse ou pêche, soit 13,4 % de la population active. Cela représente sept (7) points de plus que la moyenne du Bas-Saint-Laurent dans son ensemble et 11 de plus que le reste du Québec (Statistique Canada, 2016a). Bien que l'indice n'implique pas uniquement l'agriculture, il démontre que son poids relatif est élevé dans l'économie régionale. L'Institut de la statistique du Québec qualifie d'ailleurs **l'agriculture comme l'une des bases économiques du Bas-Saint-Laurent** (Bernier et al., 2016, p. 15).





© Benoît Rheault

CARACTÉRISTIQUES

DE LA ZONE AGRICOLE

La zone agricole de la MRC des Basques couvre plus de la moitié de la superficie totale du territoire (54 %), avec 59 800 hectares. La proportion de territoire agricole est forte par rapport aux autres territoires des MRC du Bas-Saint-Laurent, dont la moyenne demeure sous la barre des 30 % (CPTAQ, 2013, p. 1). Au sein de la MRC, la proportion de la zone agricole n'est pas répartie de manière homogène entre les municipalités. Par exemple, Saint-Clément compte plus de 95 % de son territoire en zone agricole, alors qu'à Saint-Guy cette proportion n'atteint pas 5 %. Toutefois, l'ensemble des 11 municipalités du territoire possèdent des superficies de zone agricole, à l'exception du TNO Boisbouscache.

Tableau 2 : Comparaison de la superficie totale de la MRC des Basques et la superficie de la zone agricole

Municipalité	Superficie totale (ha)	Superficie zone agricole (ha)	Part zone agricole (%)	Part zone agricole dans la MRC (%)	Évaluation imposable des immeubles agricoles (%)
MRC	113 630	59 800	54	54	12,5
Notre-Dame-des-Neiges	9 346	8 568	91,7	14,2	9,5
Saint-Mathieu-de-Rioux	11 603	6 763	58,3	11,2	9,0
Saint-Jean-de-Dieu	15 270	12 587	82,4	20,9	19,0
Saint-Simon	7 487	5 807	77,6	9,7	13,0
Saint-Clément	8 046	8 007	99,5	13,3	34,0
Sainte-Françoise	9 004	6 410	71,2	10,7	29,5
Saint-Éloi	6 646	5 740	86,4	9,5	34,0
Saint-Guy	14 420	343	2,4	0,6	29,5
Sainte-Rita	13 257	3 787	28,6	6,3	22,5
Saint-Médard	7 534	1 417	18,8	2,4	9,0
Trois-Pistoles	766	302	39,4	0,5	0,3
TNO Boisbouscache	10 253	0	0,0	0,0	0,0

Source : Service d'aménagement, MRC Les Basques, 2018.

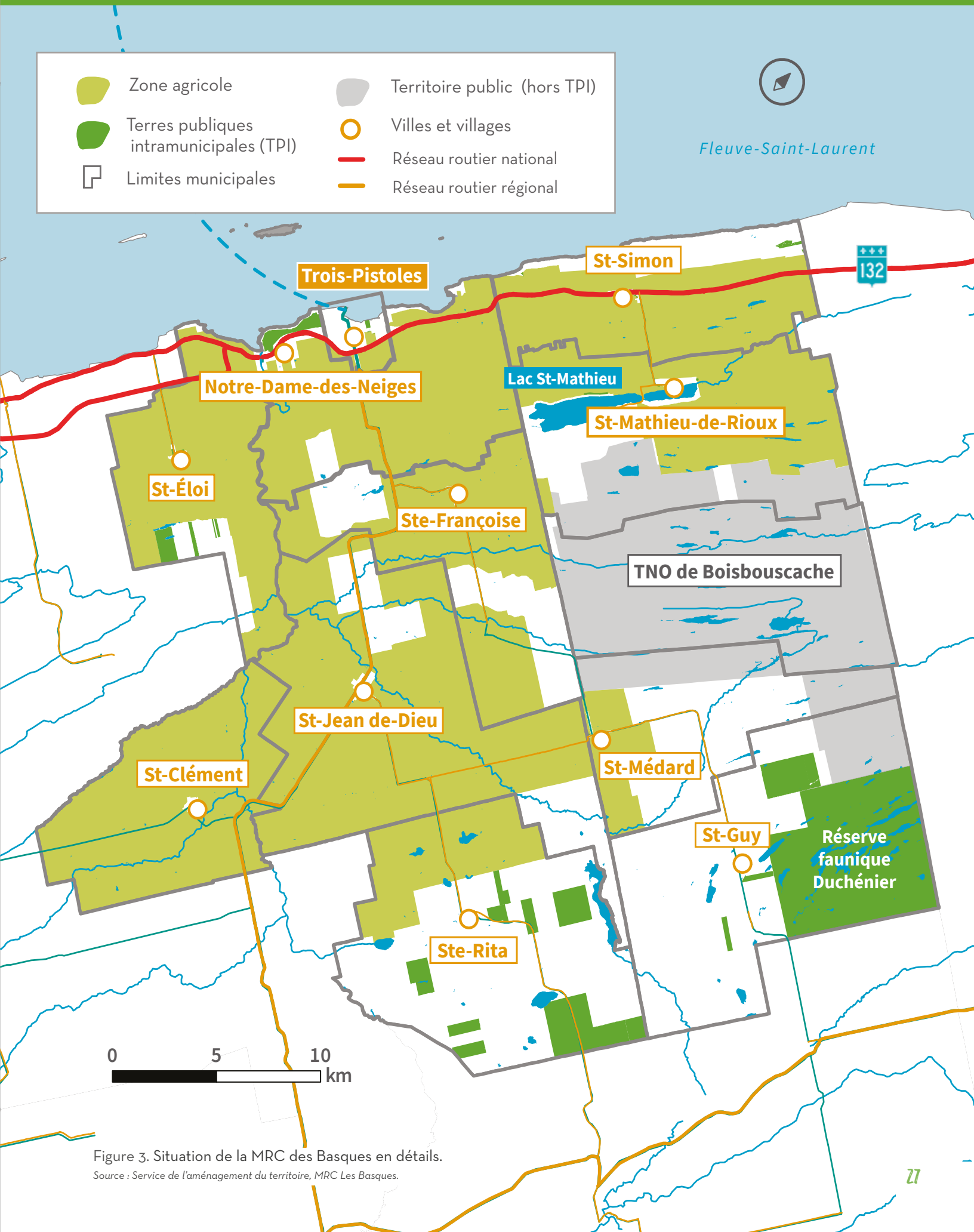


Figure 3. Situation de la MRC des Basques en détails.

Source : Service de l'aménagement du territoire, MRC Les Basques.

UTILISATION DE LA ZONE AGRICOLE

Sur les 59 800 hectares (ha) de zone agricole dans la MRC des Basques, 35 782 hectares (ha) étaient réputés en culture en 2016 (Statistique Canada, 2016b), soit **un taux de culture de 51,5 %**. Cette proportion est en légère diminution depuis 2011, le nombre d'hectares cultivés passant de 36 150 (2011) à 35 782 hectares (2016) (Statistique Canada, 2016b).

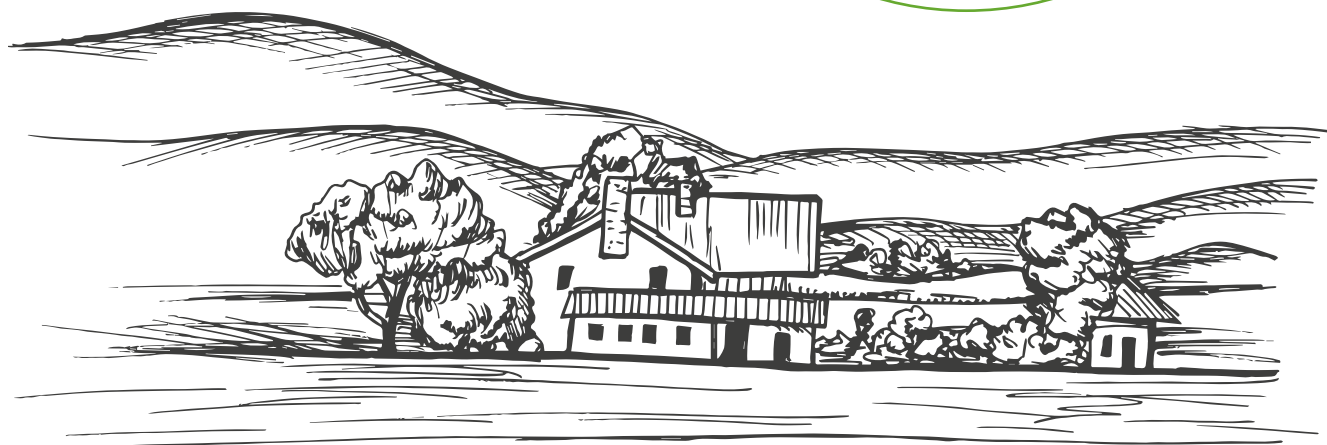


LES SECTEURS AGRICOLES DYNAMIQUES

En 2012, la MRC a débuté une démarche à portée collective en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Durant ce processus, une nouvelle cartographie de la zone agricole a été produite afin de mieux localiser les secteurs qui font l'objet d'une utilisation agricole plus importante. On a ainsi pu départager les zones « dynamiques » des zones « agroforestières ». Ce découpage montre que **les activités agricoles les plus dynamiques de la MRC se concentrent dans deux secteurs, soit les terrasses marines localisées à proximité du fleuve Saint-Laurent** (Saint-Éloi, Saint-Simon-de-Rimouski et Notre-Dame-des-Neiges) **et sur le plateau central** (Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Clément et une partie de Sainte-Françoise) (voir annexe 1).

ÉVOLUTION POSITIVE DE LA ZONE AGRICOLE

Depuis le décret de zone agricole révisé de 1987 visant le territoire de la MRC des Basques, plusieurs modifications y ont été apportées. Le bilan pour la base territoriale de l'agriculture est plutôt positif, avec un total de plus de 700 ha ajoutés depuis ce moment (CPTAQ, 2017, p. 1).



LES SUPERFICIES NON CULTIVÉES EN ZONE AGRICOLE

Sur près de 60 000 ha de terre en zone agricole, 25 000 ha ne sont pas cultivées. Cette proportion s'explique par **la présence de nombreux boisés au sein de la zone agricole**. Alors qu'ailleurs au Québec les étendues forestières sont surtout présentes sur les terres publiques, le Bas-Saint-Laurent a comme particularité régionale d'avoir une importante proportion de territoire forestier sous tenure privée. La démarche de PDZA a montré que **les producteurs agricoles utilisent leurs boisés comme complément de revenu**. L'évaluation de ces revenus demeure toutefois difficile à établir.

L'AGRICULTURE EN TERRE PUBLIQUE

Les terres publiques représentent 17 % du territoire de la MRC. Leur superficie totale est de 19 300 hectares et se compose du TNO Boisbouscache (14 800 ha) et des blocs de terres publiques intramunicipales (4 500 ha). Les activités pratiquées sur les terres publiques sont variées, notamment au niveau de l'exploitation forestière et des activités récréotouristiques.

Au niveau agricole, **l'activité principale est l'acériculture**. Selon leur localisation en grande terre publique ou en terre publique intramunicipale, les érablières relèvent respectivement du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) ou de la MRC des Basques. Pour la MRC, cette compétence représente **une source de revenus importante et qui permet de réinvestir des sommes dans le développement des terres publiques sur son territoire**.

LES PRATIQUES D'URBANISME EN ZONE AGRICOLE

La gestion des activités à l'intérieur de la zone agricole se réalise avec un cadre spécifiquement conçu par la LPTAA. Cette loi encadre les activités qui y sont permises et la priorité est accordée aux activités en lien direct avec l'agriculture. L'organisme responsable d'appliquer ce cadre de gestion de la zone verte est la CPTAQ qui rend de nombreuses décisions sur l'utilisation de la zone agricole chaque année.

Les municipalités locales et les municipalités régionales de comté (MRC) doivent exercer leurs compétences d'urbanisme et d'aménagement en respect avec la LPTAA de manière à valoriser le territoire et les activités agricoles qui s'y exercent.

LA COHABITATION DES USAGES EN ZONE AGRICOLE

La zone agricole ne fait pas l'objet d'une utilisation exclusivement agricole. D'autres usages y sont présents, que ce soit des entreprises, des industries, des activités récréotouristiques ou des habitations. Cette présence soulève des enjeux de cohabitation et impacte le cadre de vie et de travail des producteurs agricoles. **La spéculation foncière, les plaintes pour odeurs ou bruits par des néo-résidents et la hausse de la circulation font partie des enjeux de cohabitation.**

Contrairement à d'autres régions du Québec, la zone agricole de la MRC des Basques n'est pas soumise à une pression foncière particulièrement forte pour implanter des usages non agricoles en zone agricole.



Les tendances démographiques à la baisse des dernières décennies ont peu incité à l'élargissement ou à la modification du périmètre urbain des municipalités des Basques ou à l'exclusion de grandes parties de terres agricoles.

La MRC des Basques a réalisé différentes actions pour faciliter la cohabitation entre producteurs agricoles et autres utilisateurs de la zone verte. En 2016, elle a complété sa démarche sur les îlots déstructurés par l'adoption du RCI n° 233 régissant la construction de résidences dans la zone agricole du territoire de la MRC des Basques. Réalisé en collaboration avec le MAPAQ, la CPTAQ, les municipalités et le milieu agricole, ce règlement localise les possibilités de constructions résidentielles dans la zone agricole. **Une cinquantaine de terrains ont ainsi été rendus disponibles dans la MRC, dont une dizaine ont déjà trouvé preneur en 2018.** En outre, la MRC encadre le développement des élevages porcins sur son territoire via le RCI n° 246 sur la cohabitation entre les usages agricoles et non agricoles.

Les RCI en vigueur sont disponibles sur le site Web de la MRC à l'adresse suivante :

www.tourismelesbasques.com/la-mrc/amenagement-du-territoire.

TERRES EN FRICHES ET TERRES AGRICOLES DÉVALORISÉES

L'utilisation du territoire agricole est sujette à des variations au cours des années. Pour diverses raisons, allant des types de cultures exploitées à la diminution du nombre de fermes, les parcelles ne présentent pas le même intérêt pour les producteurs. Au fil des ans, certaines ont cessé d'être cultivées, voire d'être fauchées. Des paysages de friches sont apparus dans la MRC, posant l'enjeu du maintien des terres agricoles.

Conscients de l'importance de la survie des terres agricoles, la MRC et le MAPAQ ont mis sur pied un projet d'acquisition de connaissances. À l'été 2013, le MAPAQ a produit un document intitulé *Inventaire et caractérisation des terres agricoles dévalorisées dans la MRC des Basques*. À ce moment, les observations terrains ont permis d'identifier 1487 ha de TAD sur le territoire de la MRC. Ce document a permis à l'agent agricole employé à la MRC de travailler avec leurs propriétaires sur des scénarios de remise en culture. L'enjeu des TAD est toujours prioritaire pour le milieu et une action du plan d'action prévoit la poursuite des travaux sur les TAD.



DE LA TERRE À L'ASSIETTE, l'industrie bioalimentaire touche un large éventail d'activités et de produits.

En 2017, on dénombre pas moins de 265 entreprises bioalimentaires dans la MRC des Basques, sans compter les nombreux commerces et services connexes (MAPAQ, 2017). De manière globale, cette industrie s'organise autour de trois (3) grands secteurs :

- LA PRODUCTION AGRICOLE ;**
- LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE ;**
- LA DISTRIBUTION ET LA MISE EN MARCHÉ.**

Chacun de ces secteurs a une dynamique propre, avec des créneaux bien développés, des projets innovants, mais aussi des problématiques et des enjeux auxquels répondre. Le portrait de l'industrie bioalimentaire a pour objectif de présenter une image la plus fidèle possible de la réalité de la MRC des Basques. De plus, il vise à mettre en lumière les interrelations et les complémentarités qui existent entre ces secteurs.



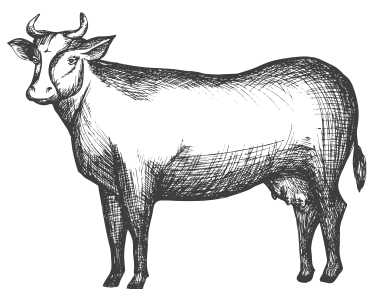
SECTION 3

PORTAIT DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

LA PRODUCTION AGRICOLE

Des trois (3) secteurs de l'industrie bioalimentaire, l'agriculture est toujours le secteur le plus important dans la MRC. En 2016, les 189 entreprises enregistrées employaient plus de 500 personnes, dont 275 étaient propriétaires de leur exploitation (Statistique Canada, 2016c).

LES PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS DU SECTEUR
PROVIENNENT DE TROIS PRODUCTIONS :

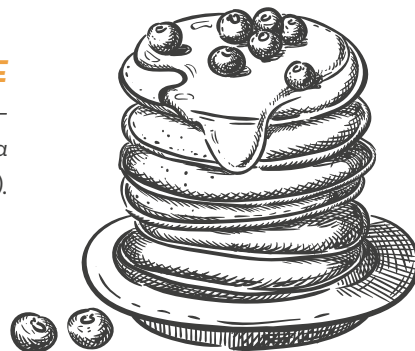


LA PRODUCTION LAITIÈRE

52 fermes – 259 019 hectolitres en 2017 – recettes brutes de plus de 20 millions de dollars (ISQ, 2017) – 40 % des revenus agricoles totaux de la MRC – 7 % des revenus de la production laitière du Bas-Saint-Laurent.

L'ACÉRICULTURE

64 producteurs acéricoles – 786 350 entailles (Statistique Canada, 2016d) – 11 % des revenus agricoles totaux de la MRC en 2010 – 7 % des revenus de la production acéricole du Bas-Saint-Laurent en 2010 (MAPAQ, 2010, p. 2).



LA CULTURE DE CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX

91 entreprises – 5 800 ha cultivés – 10 % des revenus agricoles totaux de la MRC en 2010 – 13 % des revenus de la production de céréales et protéagineux au Bas-Saint-Laurent en 2010 (MAPAQ, 2010, p. 2).

EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES

En 2011, il y avait 196 exploitations agricoles dans la MRC des Basques, comparativement à 189 en 2016. Malgré une réduction de 3,5 % du nombre d'exploitation agricole durant cette période, celle-ci est toutefois moins accentuée que dans la région du Bas-Saint-Laurent où le nombre d'exploitations agricoles a réduit d'un peu plus de 7 % au cours de la même période.

Comme ailleurs au Québec, le poids démographique relatif des producteurs agricoles de la MRC des Basques a diminué entre 2011 et 2016, passant de 3,3 % à 3,1 % (Statistique Canada, 2016d). Leur nombre est passé de 295 en 2011 à 265 en 2016.

Considérant que la MRC des Basques est une des MRC les plus âgées du Québec, il n'est pas surprenant que l'âge moyen des agriculteurs soit légèrement plus élevé ici qu'ailleurs au Bas-Saint-Laurent. Il est de 52,7 ans dans Les Basques, comparativement à 51,1 ans pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Dans les deux cas, on remarque une augmentation de 4 % de l'âge moyen sur une période de 5 ans, allant de 2011 à 2016. Toutefois, il est à noter que le vieillissement de l'âge moyen des agriculteurs est un phénomène d'envergure nationale, la moyenne d'âge des agriculteurs à l'échelle canadienne étant de 55 ans (Statistique Canada, 2016e).

MODE DE PROPRIÉTÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les modes de propriété ou les formes juridiques des entreprises n'ont pratiquement pas changé au cours des dernières années. Les modes de propriété les plus courants sont les fermes individuelles à propriétaire unique (81) et les entreprises (ou corporations) familiales (82). Une légère augmentation (12,5 %) est observable pour la catégorie des corporations non familiales. À cet effet, bien que le phénomène ne soit pas encore répandu dans la MRC des Basques, quelques cas d'achat de terres par des sociétés d'investissements ont été répertoriés.



PORTRAIT FINANCIER : REVENUS ET DÉPENSES

Les revenus agricoles totaux ont considérablement augmenté dans la MRC des Basques durant la période 2011 à 2016, passant de 32 M\$ à 51 M\$ (Statistique Canada, 2016f). Cette évolution correspond à une augmentation de 55 % en 5 ans. En parallèle, les dépenses des entreprises ont augmenté de 80 %, passant de 24 M\$ à 43 M\$ au cours de la même période. Dans l'ensemble, on constate ainsi des revenus nets en baisse de 13 % pour la même période. Cette réduction des revenus légèrement plus accentuée que dans la grande région du Bas-Saint-Laurent où les revenus nets ont baissé de 9,15 %.

Tableau 3 : Revenus et dépenses agricoles dans la MRC des Basques

Territoire	Année	Revenus agricoles bruts (\$)	Dépenses (\$)	Différence (\$) (revenus-dépenses)
MRC des Basques	2016	51 273 370	43 604 940	7 668 430
MRC des Basques	2011	32 975 589	24 183 283	8 792 303
% d'augmentation		55 %	80 %	-13 %
Bas-Saint-Laurent	2016	577 178 372	478 214 219	98 964 153
Bas-Saint-Laurent	2011	457 826 723	349 791 299	108 035 424
% d'augmentation		26 %	37 %	- 9 %

Source : Statistique Canada, 2016f.



LE DYNAMISME DU SECTEUR PORCIN

Les revenus agricoles totaux des municipalités de Saint-Jean-de-Dieu (9 M\$) et de Saint-Clément (15 M\$) représentent près de 50 % des revenus agricoles totaux de la MRC des Basques. Ces municipalités se démarquent notamment en raison du développement de l'industrie porcine sur leur territoire.

Sur la totalité des revenus agricoles au Bas-Saint-Laurent, 10,3 % proviennent de la MRC des Basques. Ce pourcentage est important puisque les agriculteurs représentent uniquement 4,6 % de la population totale de la MRC des Basques. Le revenu moyen est de 40 500 \$ (Statistique Canada, 2016f) par entreprise agricole dans la MRC des Basques.

Tableau 4 : Revenus et dépenses par municipalité de la MRC des Basques

Municipalités des Basques	Revenus bruts (\$)	Dépenses brutes (\$)
Saint-Clément	15 089 401	13 845 907
Saint-Jean-de-Dieu	9 281 255	7 753 642
Saint-Guy / Sainte-Rita / Saint-Médard	3 557 525	2 178 316
Saint-Éloi	6 145 083	4 614 945
Notre-Dame-des-Neiges / Trois-Pistoles	4 730 600	4 131 768
Saint-Mathieu-de-Rioux / Sainte-Françoise / TNO	9 163 614	8 439 500
Saint-Simon	3 305 892	2 640 862

Source : Statistique Canada, 2016f.



VALEUR DES TERRES ET DU CAPITAL AGRICOLE

Au Québec, la valeur des terres agricoles a subi une augmentation de 10 % entre 2015 et 2016, pour atteindre 11 764 \$/ha en moyenne (FAQ, 2017, p. 1). Cette augmentation est encore plus forte dans le Bas-Saint-Laurent avec + 21 %, marquant des valeurs moyennes passant de 3 175 \$/ha en 2015 à 4 493 \$/ha en 2016 (FAQ, 2017, p. 2). Malgré cela, les terres au Bas-Saint-Laurent demeurent parmi les moins chères au Québec. Dans Les Basques, le prix des terres s'établit à 3 400 \$/ha (FAQ, 2017, p. 2).

Pour mesurer la valeur des fermes, on utilise l'indice global du capital agricole. Celui-ci offre un aperçu des valeurs marchandes des exploitations sur un territoire. En plus de la valeur des terres, il comprend celle des animaux ainsi que de la machinerie et des bâtiments.

Tableau 5 : Valeur du capital agricole dans la MRC des Basques en millions de dollars

Territoire	Nombre de fermes	Capital agricole (M\$*)	Terres et bâtiments (M\$)	**Équipement et animaux (M\$)	Moyenne capital agricole par ferme (M\$)	Variation
MRC des Basques 2016	189	170	118	52	899 470	+ 35 %
MRC des Basques 2011	196	130	89	41	666 447	
Bas-Saint-Laurent 2016	1 990	2 249	1 583	666	1 130 635	+ 47 %
Bas-Saint-Laurent 2011	2 143	1 652	1 106	546	771 016	

* La valeur du capital agricole, des terres et bâtiments ainsi que de l'équipement et des animaux est établie en valeur marchande selon la méthodologie de Statistique Canada.

** Les équipements comprennent aussi le matériel et la machinerie agricole.

Source : Statistique Canada, 2016g.

DES ENTREPRISES AGRICOLES À VALEUR ÉLEVÉE

Le tableau précédent montre que l'évolution du nombre de fermes et du capital agricole ne suivent pas les mêmes tendances. Au Bas-Saint-Laurent comme dans la MRC des Basques, les fermes sont de moins en moins nombreuses, mais prennent beaucoup de valeur.

En seulement cinq (5) ans, pour la période 2011 à 2016, la moyenne de la valeur du capital agricole par ferme a augmenté de 35 % dans Les Basques et de 47 % dans la région bas-laurentienne. Dans les deux cas, ce sont les valeurs des terres et des bâtiments qui ont augmenté plus rapidement.



Au sein de la MRC, le capital agricole est variable d'une municipalité à une autre :

Tableau 6 : Valeur du capital agricole par municipalité de la MRC des Basques en millions de dollars

Municipalités des Basques	Nombre de fermes	Capital agricole (M\$*)	Terres et bâtiments (M\$)	**Équipement et animaux (M\$)	Moyenne capitale agricole par ferme (M\$)
Saint-Jean-de-Dieu	43	41 983 281	26 809 020	15 174 261	976 355
Saint-Mathieu-de-Rioux / Sainte-Françoise / TNO	38	32 064 901	23 864 110	8 200 791	843 813
Saint-Éloi	23	30 444 586	21 305 900	9 138 686	1 323 678
Saint-Clément	18	19 855 219	13 604 021	6 251 198	1 103 068
Notre-Dame-des-Neiges / Trois-Pistoles	22	17 928 354	11 426 570	6 501 784	814 925
Saint-Guy / Sainte-Rita / Saint-Médard	26	15 934 003	13 253 106	2 680 897	612 846
Saint-Simon	19	12 212 874	8 108 457	4 104 417	642 783
Valeurs totales	189	170 423 218	118 371 184	52 052 034	
Valeurs moyennes par ferme dans la MRC		901 710	626 303	275 408	

Source : Statistique Canada, 2016g.

Saint-Jean-de-Dieu se démarque d'emblée avec un capital agricole total plus élevé, à près de 42 M\$. Avec plus de 10 M\$ de plus que la plus proche municipalité (Saint-Éloi), ce chiffre s'explique par un plus grand nombre de fermes sur le territoire de Saint-Jean-de-Dieu. Lorsqu'on observe la moyenne des capitaux agricoles par municipalité (colonne de droite), Saint-Éloi (1,32 M\$) et Saint-Clément (1,10 M\$) se démarquent avec des valeurs moyennes par ferme supérieures au million de dollars.

Saint-Éloi est la seule municipalité dont la valeur moyenne des fermes dépasse celle du BSL, établie à 1,13 M\$.

Comme au BSL, la valeur du capital agricole d'une ferme dans la MRC est constituée en majorité par la valeur des terres et des bâtiments. Avec 626 303 \$ en moyenne, celle-ci pèse souvent plus du double que la valeur des animaux et de la machinerie réunis, dont la moyenne s'établit à 275 408 \$.

LES PRODUCTIONS ANIMALES

Le secteur laitier domine toujours les productions animales dans la MRC des Basques. Avec 52 entreprises recensées en 2017 (MAPAQ, 2017), il devance la production bovine (7 entreprises), porcine (6 entreprises) et ovine (7 entreprises). La valeur totale des cheptels d'animaux dans la MRC lors du recensement de Statistique Canada de 2016 était de 19,5 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 58 % de la valeur des cheptels par rapport à 2011, et ce, malgré la perte de 15 entreprises spécialisées dans la production animale sur l'ensemble du territoire de la MRC des Basques sur la période 2011-2016 (Statistique Canada, 2016h).

Tableau 7 : Production animale 2017 dans la MRC Les Basques

PRODUCTION ANIMALE 2017	Nombre d'exploitations		Nombre de têtes ou volumes	
	MRC des Basques	Bas-Saint-Laurent	MRC des Basques	Bas-Saint-Laurent
Apiculture	0	17	0	3 777 ruches
Aquaculture	C	9	1 003 tonnes	51 030 tonnes
Autres productions animales	4	40	15	1 000 572
Bovins de boucherie	7	384	957	26 265
Bovins laitiers	52	687	5 059	67 680
Caprins	C	47	592	3 032
Chevaux	15	219	49	1 141
Ovins	7	148	6 650	79 540
Porcs	6	75	17 775	162 556
Veaux lourds	0	13	0	858
Volailles (poulets et dindons)	0	90	0	246 622
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	0	13	10	245
Total	89	1 251	36 637	1 588 511

Source : MAPAQ, 2017.

À PROPOS DE CERTAINS ÉLEVAGES



BOVINS DE
BOUCHERIE

L'élevage de bovin de boucherie est une activité qui connaît un déclin constant depuis 1997 où le cheptel est passé de 1 444 à 957 en 2017 (MAPAQ, 2017). Actuellement, sept (7) entreprises exercent cette activité à titre d'occupation principale, dont une entreprise qui fait de l'élevage biologique.



SECTEUR
PORCIN

On compte 6 entreprises en production porcine dans la MRC des Basques, dont certaines ont plus d'un site d'exploitation. La croissance de ce secteur dans les dernières années est la plus rapide de tous les élevages. En sept (7) ans, elle passe de 10 715 têtes en 2010 (MAPAQ, 2010) à 17 775 têtes en 2017 (MAPAQ, 2017), soit une augmentation de 65 %. De ce nombre, la majeure partie de la production est de la production porcine au stade d'engraissement ou de finition, soit 13 428 animaux (Statistique Canada, 2016j). La production porcine de la MRC des Basques représente 8,5 % de la production de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (MAPAQ, 2017).



SECTEUR
OVIN

Entre 2011 et 2016, l'élevage ovin est demeuré stable, tant au niveau du nombre d'entreprises que du nombre de têtes d'animaux. Malgré la perte d'une (1) entreprise sur cette période de cinq (5) ans, le nombre total d'animaux a connu une légère augmentation, passant de 5 277 à 5 993 (Statistique Canada, 2016i).



SECTEUR
LAITIER

Le secteur laitier se positionne en tête des productions agricoles de la MRC de Basques pour les revenus générés. Avec des recettes annuelles de 20,4 millions en 2017 (ISQ, 2018), il est responsable de 35 % des revenus agricoles totaux. En près de 20 ans, 51 % de ces fermes laitières ont disparu dans la MRC des Basques, passant de 98 en 1999 à 52 en 2017 (voir graphique ci-dessous). Cependant, sur la même période, la production totale a augmenté de 64 000 hectolitres pour atteindre 259 019 hectolitres produits en 2017 (MAPAQ, 2017) (voir graphique ci-dessous). Par conséquent, les revenus ont doublé, passant de 10 à 20 millions de dollars sur la période 1999 à 2017 (voir graphique ci-dessous). Les producteurs laitiers de la MRC possèdent 5 059 têtes (total du cheptel) lors du recensement de 2017 (MAPAQ, 2017).

DES TECHNOLOGIES POUR AUGMENTER LA PRODUCTION DE LAIT

L'augmentation des volumes de lait produits dans un contexte de diminution du nombre de fermes est possible grâce à de nouvelles technologies. Certains producteurs acquièrent notamment des robots de traite où les vaches se rendent directement au poste de traite. Cela libère du temps pour le producteur qui peut œuvrer à d'autres tâches et gérer ainsi plus efficacement leur troupeau.



Figure 5. (A) Évolution du nombre de fermes laitières entre 1999-2017.
(B) Volume de production de lait entre 1999 et 2017 (hectolitres).

Source : ISQ, 2018.

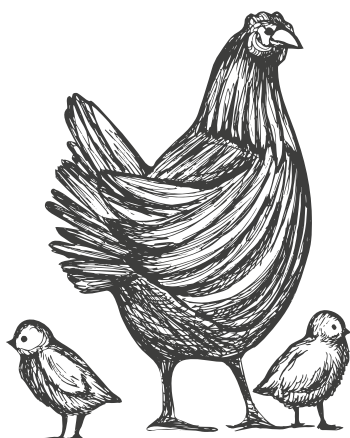
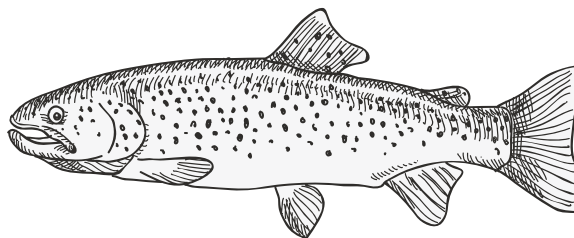


FAITS SAILLANTS SUR D'AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

Source : MAPAQ, 2017.

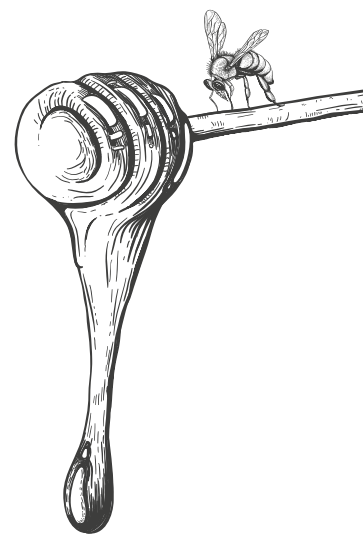
AQUACULTURE

Des entreprises d'aquaculture (moins de quatre) sont en activité dans la MRC des Basques. Leur production atteint 1000 tonnes de poisson annuelles, sur un total de 51000 tonnes au Bas-Saint-Laurent.



APICULTURE

Aucune entreprise apicole ne se situe directement sur le territoire de la MRC des Basques. Une (1) hydromellerie est toutefois située à Saint-Paul-de-la-Croix, une municipalité adjacente à Saint-Clément dans la MRC de Rivière-du-Loup.



AVICULTURE

Aucune entreprise d'élevage de volailles n'est présente sur le territoire de la MRC.

DIMINUTION DES ÉLEVAGES : L'EXCEPTION DU SECTEUR PORCIN

Le secteur porcin est le secteur qui connaît la plus forte croissance dans les dix (10) dernières années. La proximité d'un abattoir privé dans la MRC voisine de Rivière-du-Loup explique en partie ce phénomène.

Il est détenu par l'entreprise DuBreton inc., dont les produits suivent les tendances du marché de la viande biologique, sans hormone et du bien-être animal.

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Bien que moins importantes que le secteur animal en matière de revenu et de nombre d'exploitations, les productions végétales contribuent au dynamisme agricole de la MRC. Cette catégorie est largement dominée par les secteurs acéricoles, céréaliers et fourragers.

Tableau 8 : Production végétale 2017 dans la MRC Les Basques

PRODUCTION VÉGÉTALE 2017	MRC Les Basques		Bas-Saint-Laurent	
	Entreprises déclarantes	Superficie (ha)	Entreprises déclarantes	Superficie (ha)
Acériculture	64	3 698	571	36 438
Autres superficies	170	12 548	1 895	123 930
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	91	5 800	1 089	51 983
Champignons	C	C	C	C
Cultures abritées (en serre)	C	C	35	6
Fourrages	105	10 284	1 399	127 205
Fruits (champ)	7	23	57	173
Fruits (verger)	C	5	32	37
Horticulture ornementale en plein champ	C	132	28	432
Horticulture ornementale en conteneur	C	C	6	15
Légumes pour le marché frais	7	123	77	1 065
Légumes de transformation	C	46	7	57
Total		32 657		341 341

Source : MAPAQ, 2017.



CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, LÉGUMINEUSES ET AUTRES GRAINS

La situation géographique de la MRC des Basques n'offre pas les unités thermiques nécessaires pour les grandes cultures du maïs-grain et du soja. Bien que certaines entreprises agricoles conventionnelles fassent de la culture de céréales leur activité principale, la majorité des productions céréalières sont produites à des fins d'alimentation animale, de rotation de culture ou comme revenu secondaire. Les 91 exploitations agricoles déclarant produire des céréales, oléagineuses, légumineuses occupent une superficie totale de 5 800 ha (MAPAQ, 2017), soit approximativement 10 % de la production bas-laurentienne.



POMME DE TERRE

En 2016, trois (3) entreprises cultivent de la pomme de terre dans la MRC des Basques sur une superficie totale de 150 hectares. C'est un secteur d'activité qui est stable n'ayant connu pratiquement aucune fluctuation au cours des 5 dernières années.



FRUITS ET LÉGUMES

En 2017, neuf (9) entreprises agricoles se spécialisent dans la production de fruits et légumes sur une superficie totale de 100 ha (MAPAQ, 2017). Bien que cette superficie soit relativement restreinte comparativement aux autres cultures végétales présentes sur le territoire, la production de fruits et légumes représente des revenus supérieurs à l'hectare. De ces neuf (9) entreprises, sept (7) d'entre elles le font pour le marché du frais, c'est-à-dire pour la consommation locale et régionale.



ACÉRICULTURE

L'acériculture se présente comme un véritable pilier économique des municipalités du sud de la MRC des Basques. Sur l'ensemble du territoire de la MRC, en 2016, on compte **64 entreprises acéricoles** (Statistique Canada, 2016d) qui exploitent une superficie totale de 3 698 hectares d'érablières (MAPAQ, 2017). Cela représentait 786 350 entailles en 2016, soit une augmentation marquée de 20 % par rapport à 2011 (Statistique Canada, 2016d).

Tableau 9 : Fermes acéricoles
et nombre d'entailles totales dans la MRC des Basques

Territoire / année	Nombre de fermes	Entailles
MRC Les Basques		
2016	64	786 350
2011	58	616 250
Bas-Saint-Laurent		
2016	567	7 527 702
2011	576	7 095 824

Source : Statistique Canada, 2016d.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Comme ailleurs au Québec, la production agricole certifiée biologique a connu un véritable essor dans Les Basques au cours des dernières années. C'est une augmentation de plus de 67 % du nombre total d'agriculteurs biologiques depuis 2011, dont 25 % seulement entre 2016 et 2017 (Statistique Canada, 2016k, MAPAQ, 2017). En 2017, les 19 entreprises agricoles en régie biologique sont certifiées avec Écocert (MAPAQ, 2017). C'est dorénavant 11 % de toutes les entreprises agricoles des Basques qui détiennent l'une des formes de certification.

La transition vers une agriculture biologique n'est pas l'affaire d'une production agricole précise, mais se répertorie dans la plupart des types de productions.

Les changements de pratiques dans les élevages sont aussi devenus obligatoires par certaines lois. Au Québec, la Loi sur la situation juridique des animaux balise le concept de bien-être animal. Son principe directeur est que les animaux ne sont plus des biens meubles et sont « considérés également comme des êtres doués de sensibilité ayant des impératifs biologiques » (MAPAQ, 2018).

INNOVATION ET TECHNOLOGIE

Des technologies nouvelles permettent aux producteurs d'améliorer certains aspects de leurs entreprises. Plusieurs technologies misent sur la connectivité pour améliorer les processus de production. Dans les érablières par exemple, des systèmes de détection avertissent en temps réel le producteur en cas de baisses de pression dans la tubulure. Le producteur reçoit l'information sur son appareil portable et peut même réaliser certaines interventions à distance. Les technologies connectées sont aussi courantes dans la machinerie, notamment dans les tracteurs où les arrosages sont dosés à l'aide d'un système GPS.

Pour la première fois en 2016, Statistique Canada récolte des données concernant les technologies utilisées au sein des entreprises agricoles. Ainsi, Statistique Canada (Statistique Canada, 2016l) identifiait en 2016 que :

- **93 entreprises utilisent un ordinateur pour la gestion de leur exploitation;**
- **69 entreprises utilisent un téléphone intelligent ou une tablette pour la gestion de leur exploitation;**
- **23 entreprises utilisent une technologie GPS;**
- **11 entreprises utilisent de la cartographie numérique (SIG);**
- **5 entreprises utilisent des robots de traites automatisés;**
- **19 entreprises utilisent des contrôles automatisés d'environnement pour les bâtiments d'animaux;**
- **31 entreprises utilisent un système d'alimentation automatisé des animaux.**



CULTURES ÉMERGENTES ET CULTURES DE NICHE

Des différentes cultures émergentes présentent sur le territoire de la MRC Les Basques, en voici deux d'entre elles qui offrent des possibilités intéressantes :



ASCLÉPIADE

L'asclépiade est une plante qui croît naturellement dans des milieux qui semblent défavorables à l'établissement des plantes cultivées. « L'avènement de nouvelles avenues de mise en marché québécoises et américaines pour l'asclépiade commune ravive l'intérêt pour l'exploitation commerciale de cette plante » (MAPAQ, 2017, p. 8).



NOISETTE

Au printemps 2016 se tenait une journée de consultation organisée par Biopterre au Parc du Mont-Saint-Mathieu dans la MRC des Basques. Les agriculteurs de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent qui y étaient présents ont collectivement fait le choix d'effectuer les premiers tests afin de développer la culture de la noisette. Ils désirent ainsi en faire un produit phare du Bas-Saint-Laurent d'ici quelques années.

À l'été 2018, « une vingtaine de noiseraies expérimentales ont vu le jour dans les huit MRC de la région du BSL dans le but d'en faire des cultures commerciales » dont quelques-unes d'entre elles sont situées dans la MRC Les Basques (Biopterre, 2018).

Autres cultures de niche >

Outre ces deux cultures, la région se démarque par la culture de la camerise (photo ci-contre) et la transformation du champignon chaga (photo page suivante).







LA TRANSFORMATION

La transformation alimentaire est un maillon clé de la chaîne bioalimentaire. Cette industrie permet de valoriser les productions alimentaires, créant ainsi des débouchés pour les producteurs, mais aussi des emplois dans les entreprises de transformation.

Dans Les Basques, ce secteur a été touché par des fermetures d'entreprises au cours des dernières décennies. La région n'a pas échappé à la vague de centralisation des infrastructures bioalimentaires, menant notamment à la fermeture de l'usine laitière de Notre-Dame-des-Neiges. Malgré cela, une dizaine d'entreprises spécialisées en transformation opèrent toujours dans la MRC. Elles occupent différents créneaux, dont certains en lien avec les productions agricoles sur le territoire et les pêches :

- Fromagerie;
- Usines de transformation de poisson;
- Ateliers de transformation alimentaire;
- Transformation de végétaux;
- Découpe à forfait;
- Transformation de produits d'érable;
- Usines d'embouteillage d'eau;
- Services de traiteur;
- Centre de traitement de semences.

DES INFRASTRUCTURES POUR DÉVELOPPER LES FILIÈRES DE L'ÉLEVAGE

La question d'un abattoir de proximité refait régulièrement surface dans la MRC.

À l'exception de certains producteurs de porc qui font affaire avec l'abattoir de Rivière-du-Loup, les éleveurs des Basques doivent parcourir plus de 100 km pour avoir accès à l'abattoir le plus proche. Cela engendre évidemment des frais d'exploitation supérieurs et une logistique supplémentaire.

L'enjeu d'un abattoir de proximité est crucial pour le maintien et le développement des filières d'élevage dans Les Basques. Sur ce point, le PDZA révisé propose de tirer parti de la centralité de la MRC au Bas-Saint-Laurent pour évaluer les opportunités en transformation, notamment au niveau de la réfrigération, de la congélation et d'un service d'abattoir de proximité.

ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DANS LA MRC



SECTEUR LAITIER : LA FROMAGERIE DES BASQUES

La Fromagerie des Basques est l'un des plus gros employeurs de la MRC. Avec plus d'une centaine d'employés, transformant plus de 3 millions de litres de lait annuellement (Fromagerie des Basques, 2018) et avec des points de vente partout au Bas-Saint-Laurent, elle s'est positionnée au fil des années comme un leader économique de la région.



SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER : ORGANIC OCEAN

Organic Ocean développe et fabrique des produits biostimulants à base d'algues marines et d'autres biomasses marines récoltées sur les berges du fleuve Saint-Laurent. Ces produits sont destinés aux industries de l'agriculture, de l'horticulture, du gazon et de la nutrition animale qui désirent accroître leur rendement.



SECTEUR ACÉRICOLE : NOKOMIS

La société NOKOMIS offre à ses clients à travers le monde une gamme complète de produits d'érable traditionnels et biologiques reconnus pour leur grande qualité et réalisés dans le pur respect de la tradition acéricole québécoise. Elle exporte aussi loin qu'au Japon ou en Grande-Bretagne.

La filière acéricole >

Malgré une production de sirop d'érable atteignant des revenus de 10 millions de dollars en 2016, peu d'entreprises se consacrent à sa transformation, la majeure partie de la production étant mise en marché via la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. Deux (2) entreprises dans la MRC se consacrent à la transformation des produits de l'érable (Sainte-Rita et Trois-Pistoles).

DES INCUBATEURS À PROJETS

Des solutions sont disponibles dans la région pour démarrer ou opérer des projets en transformation alimentaire.

MRC des Basques – Atelier de transformation agroalimentaire des Basques (ATAB)

Situé à Trois-Pistoles, ATAB, coopérative de solidarité développe et commercialise des produits alimentaires avec les fruits et légumes des producteurs et cueilleurs d'ici. La coopérative met également à la disposition des entreprises de transformation bioalimentaire une cuisine moderne répondant aux normes du MAPAQ. Des locations sont disponibles à court ou à long terme.

Source : www.microcreditkrtb.ca/index.php/nos-entrepreneurs/agriculture/item/27-atab.

Bas-Saint-Laurent – Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)

Situé à La Pocatière, le CDBQ possède une expertise reconnue dans le secteur de la transformation alimentaire. Cette expertise repose sur des ressources professionnelles et techniques compétentes, mais aussi sur des infrastructures à la fine pointe de la technologie.

Source : www.cdbq.net

LA TRANSFORMATION CERTIFIÉE BIOLOGIQUE

Malgré une hausse marquée de la production agricole biologique, peu d'entreprises de transformation alimentaire détiennent une forme de certification biologique. NOKOMIS se démarque à ce sujet, puisque le transformateur de produits d'érable offre une gamme complète de produits certifiés 100 % biologiques.





DISTRIBUTION

ET MISE EN MARCHÉ

La distribution et la mise en marché sont les dernières étapes avant l'arrivée d'un aliment à un consommateur. Ce dernier peut se procurer un produit dans divers lieux ou occasions, par exemple une épicerie, un commerce spécialisé, un restaurant, un marché public, un festival, etc. Les options pour distribuer et mettre en marché sont variées, tant pour les producteurs que les consommateurs.

Les achats en ligne modifient les habitudes de consommation et l'industrie bioalimentaire n'y échappe pas. Internet est désormais une plateforme incontournable pour publiciser les produits et se démarquer de la concurrence. Pour faire ses choix alimentaires, le consommateur n'est plus qu'à un clic d'un achat en ligne. Dans un marché qui prône le rapprochement entre le consommateur et le producteur, cette nouvelle réalité a de quoi faire réfléchir sur la notion de « proximité ». Chose certaine, le secteur de la mise en marché est compétitif et les entrepreneurs doivent innover pour tirer leur épingle du jeu.

DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS POUR LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE

Ce sont plus de 50 entreprises qui œuvrent directement dans les secteurs de la transformation et de la mise en marché des Basques.

En ajoutant les 189 entreprises de productions agricoles des Basques, on obtient plus de 240 entreprises bioalimentaires en activité!

En s'appuyant sur cette force, le PDZA révisé 2019 vise le développement de synergies et la création de liens d'affaires. D'ailleurs, le marché institutionnel présente des opportunités intéressantes avec 20 entités enregistrées. Là où certains n'y voient que des chiffres, nous y voyons de belles opportunités!

PORTRAIT GÉNÉRAL PAR LA MRC

Dans la MRC des Basques, le secteur de la distribution et de la mise en marché regroupe plus de 75 entités*.

Celles-ci comprennent autant des entreprises, des associations communautaires que des institutions.

Dans le tableau suivant, ils sont regroupés en 8 sous-catégories :

Tableau 10 : Acteurs de la mise en marché dans Les Basques

Catégorie	Sous-catégorie	Nombre	Détails sur les regroupements
Entreprises	Producteur agricole	N.D.**	<i>Cabanes à sucres, vente à la ferme.</i>
	Distributeur	4	<i>Distributeurs de fruits et légumes, distribution générale, entreposage d'aliments, entreposage de produits de l'érable.</i>
	Commerce avec transformation	8	<i>Poissonneries, boucheries, boulangeries-pâtisseries, épicerie-boucheries, chocolateries.</i>
	Commerce sans transformation	110	<i>Traversiers, dépanneurs, épicerie, bars laitiers.</i>
	Restauration	17	<i>Restaurants, casse-croûtes, campings, golfs et centres de ski, sites touristiques.</i>
Groupes communautaires		6	<i>Associations, cuisines collectives, cercles des fermières, clubs de l'âge d'or, centres communautaires, comptoirs alimentaires.</i>
Institutions		20	<i>Centres de la petite enfance (CPE), milieu familial (garderies), hôpital, cafétéria d'école, centres d'accueil, résidences de personnes âgées privées.</i>

** Ce nombre a été calculé par comparaison entre des statistiques sur les entreprises détentrices d'un permis MAPAQ et les statistiques internes de la MRC des Basques.

Source : MAPAQ, 2017.

* Au moment de réviser le PDZA, aucune donnée fiable sur les cabanes à sucre dans la MRC n'était disponible. Pour pallier ce manque, le plan d'action du PDZA révisé propose d'acquérir une meilleure connaissance des activités acéricoles sur le territoire.

DISTRIBUTION

Alors que la production agricole et la mise en marché sont dominées par des entreprises implantées dans la MRC, la distribution est plutôt occupée par de grandes entreprises régionales, voire nationales. La facilité d'effectuer des commandes, l'accessibilité à de multiples produits et les faibles prix démarquent ces entreprises. On compte quatre (4) entreprises qui touchent à la distribution dans la MRC (voir tableau ci-dessus), dont un distributeur général implanté à Trois-Pistoles.

Le faible nombre d'entreprises dans ce domaine s'explique aussi par l'autonomie des producteurs agricoles et des transformateurs pour la distribution de leurs produits. Pour des questions de faible volume ou de rentabilité, plusieurs entrepreneurs choisissent de réaliser eux-mêmes la distribution.

L'ENJEU DE LA DISTRIBUTION POUR L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Dans le cadre des rencontres de consultation, les transformateurs et les acteurs de la mise en marché ont discuté de leurs stratégies d'approvisionnement. La plupart d'entre eux montraient un intérêt élevé pour intégrer des aliments locaux dans leurs procédés ou dans leurs menus. Ils expriment toutefois des réticences sur la question de la gestion des approvisionnements. Le temps nécessaire pour effectuer les suivis auprès des fournisseurs (appels et courriels) était identifié par plusieurs comme une frustration. Cela peut expliquer le choix de certains à recourir à des distributeurs uniques, mais dont les produits ne sont pas toujours d'origine locale et de qualité équivalente.

Pour répondre à ces problématiques, le PDZA révisé propose la mise en place d'une coordination pour distribuer les produits alimentaires locaux (action n° 23).



MISE EN MARCHÉ



MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

La principale production agricole de la MRC des Basques, le secteur laitier, fait l'objet d'une mise en marché collective à l'aide du mécanisme de la gestion de l'offre (voir encadré ci-dessous). Les 52 entreprises du secteur livrent ainsi leurs productions de lait à un acheteur unique, soit la Fédération de producteurs laitiers du Québec. Ces entrepreneurs concentrent leurs efforts sur la production du lait, sans avoir le souci de trouver des acheteurs, distributeurs ou transformateurs.

LA GESTION DE L'OFFRE AU QUÉBEC

Au Québec, la mise en marché de certaines productions agricoles est régie par un système de gestion de l'offre. Son principe de base est le « contrôle de la quantité de produits offerts sur le marché au moyen d'un système de quotas et par l'imposition de tarifs à l'importation pour assurer ce contrôle ». Ce système est une particularité canadienne et s'applique aux secteurs du lait, des œufs et de la volaille (Québec, 2018). Ses avantages ? Permettre aux producteurs laitiers de « négocier collectivement les prix et planifier la production de lait totale afin de répondre à la demande des consommateurs » (Producteurs laitiers du Canada, 2018). Elle réduit aussi les risques de volatilité des prix et apporte une plus grande stabilité pour les producteurs agricoles (Marcel Groleau, 2014). Au Québec, un système de gestion de l'offre s'applique aussi au secteur acéricole.

Le lait produit dans la MRC des Basques s'exporte ainsi dans des centres de transformation de toute la province. Une petite partie des volumes fait l'objet d'une traçabilité, notamment pour le lait utilisé à la Fromagerie des Basques. Autre exemple, un projet pilote de production de crème glacée artisanale a été mené dans la MRC en 2016 et 2017. Les intrants du produit, soient la crème et les saveurs (coulis de fraises, d'érable et d'amélanchier) provenaient exclusivement de producteurs régionaux. Produite au CDBQ, la crème glacée artisanale des Basques a été distribuée dans la région.

Autrement, des plans conjoints couvrent la mise en marché de plusieurs productions effectuées dans la MRC des Basques, dont celles d'agneau, de porc, de bœuf et de sirop d'érable.

LES PLANS CONJOINTS AU QUÉBEC

Un plan conjoint est essentiellement un outil à la disposition des producteurs agricoles et des pêcheurs ; il leur donne la possibilité de négocier collectivement toutes les conditions de mise en marché de leur produit ou de leur pêche et d'en réglementer des modalités. Mécanisme d'action collective, un plan conjoint modifie les rapports de force entre les partenaires du secteur agroalimentaire (Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, 2018).

COMMERCES DE DÉTAIL ET RESTAURATION

Les plus grands commerces d'alimentation de la MRC se trouvent à Trois-Pistoles et à Saint-Jean-de-Dieu.

On y compte au total trois (3) bannières de supermarchés. À Notre-Dame-des-Neiges, la grande variété de produits alimentaires offerts à la Fromagerie des Basques en fait un point de service alimentaire bien établi.

À plus petite échelle, on trouve d'autres commerces d'alimentation dans les municipalités de Sainte-Rita, Saint-Médard, Saint-Simon et Saint-Clément. Tous offrent des produits alimentaires non périssables et congelés.

Dans certains cas, des produits frais sont disponibles. Bien que l'offre alimentaire varie en fonction du commerce, ils ont en commun d'offrir un accès de proximité à des produits alimentaires. Cette présence de commerces un peu partout dans la MRC lutte ainsi contre les déserts alimentaires.

Quelques commerces d'alimentation spécialisés sont présents sur le territoire. C'est là qu'on retrouve le plus de produits locaux, que ce soit des produits frais ou transformés. Deux boucheries et deux poissonneries sont présentes sur le territoire de la MRC des Basques. En 2018, une boulangerie a également ouvert ses portes sur la rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles. Notons aussi que la pâtisserie et la fabrique de bagels de Saint-Simon-de-Rimouski sont reconnues pour la qualité de leurs produits.

L'ALIMENTATION DANS LES INSTITUTIONS

Une vingtaine d'établissements institutionnels détenant des permis de transformation alimentaire opèrent sur le territoire de la MRC des Basques. Ce sont surtout des écoles (primaires ou secondaires), un hôpital et des résidences pour personnes âgées. Ces institutions servent quotidiennement des repas complets à leurs usagers et travailleurs. Malheureusement, très peu de produits alimentaires locaux sont utilisés dans ces établissements (voir encadré ci-contre).

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ DANS LES BASQUES

Dans certains villages de la MRC, les commerces d'alimentation de proximité sont devenus un symbole de revitalisation. Dans les dernières années à Saint-Mathieu-de-Rioux, l'épicerie du village a consolidé ses opérations et le restaurant a été repris par des jeunes. Ces commerces dynamisent leur village et permettent une plus grande autonomie alimentaire aux citoyens. Le comptoir alimentaire de Saint-Médard ainsi que les épiceries de Saint-Clément et de Sainte-Rita sont d'autres exemples de projets alimentaires importants pour la MRC.

LE DÉFI DE CONCILIER ALIMENTATION LOCALE ET ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Les bienfaits d'une alimentation composée de produits frais et d'origine locale sont nombreux. Pour des questions de coûts ou d'accessibilité aux produits, le consommateur se tourne souvent vers des produits importés. Comment faire pour le rapprocher des produits locaux ?

L'action n° 20 du PDZA révisé contient une action en ce sens en proposant d'augmenter le volume des produits alimentaires locaux dans les services alimentaires des HIR (hôtellerie, institution et restauration) des Basques et de rendre ainsi ces produits plus accessibles à la population, notamment les jeunes et personnes âgées.



LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

La mise en marché de proximité permet des échanges directs entre le consommateur et le producteur.

Elle peut prendre différentes formes, notamment :

-  **AUTOCUEILLETTE : Le consommateur se rend chez le producteur pour cueillir lui-même ses fruits, légumes ou autres denrées alimentaires.**
-  **VENTE À LA FERME : Directement sur sa ferme, le producteur vend une partie de sa production.**
-  **MARCHÉ PUBLIC : Un lieu qui favorise les échanges directs entre les citoyens et un regroupement significatif de producteurs agricoles et de transformateurs artisans de l'agroalimentaire (AMPQ, 2007, p. 1).**
-  **AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ : Un système qui permet à des agriculteurs et à des agricultrices de vendre à l'avance leurs récoltes, directement à des citoyens voulant créer un lien avec le milieu agricole (MAPAQ, 2018).**

Dans la MRC des Basques, 20 % des producteurs agricoles (36 entreprises) avaient eu recours en 2016 à une forme de mise en marché de proximité. La présence de nombreuses entreprises acéricoles ainsi que de petits fruits (bleuet, camerise, pomme, fraise, etc.) explique qu'une (1) entreprise sur cinq (5) effectue une quelconque forme de mise en marché directe. Parmi ces 36 entreprises, neuf (9) d'entre elles effectuaient également une activité de transformation à la ferme. (MAPAQ, 2017)

LES MARCHÉS PUBLICS DANS LES BASQUES

Le Marché public des Basques se tient au cœur de la ville de Trois-Pistoles. Avec en moyenne une dizaine d'exposants par semaine, il est le principal lieu d'accès à des produits alimentaires locaux pour les résidents de la MRC. En 2016, sept (7) entreprises agricoles de la MRC effectuent leur mise en marché dans un marché public et plusieurs d'entre elles le faisant aux Marchés publics de Rimouski ou de Rivière-du-Loup. Le Marché public des Basques est actuellement à la recherche d'un lieu afin de s'établir de façon permanente. Le Marché public est en activité du 24 juin à la mi-octobre chaque année.

Un autre marché public a lieu à Saint-Simon-de-Rimouski.

Situé le long de la route nationale 132, sur le site du nouveau centre communautaire multifonctionnel, le marché accueille des artisans et des producteurs agricoles régionaux.

AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ

En 2017, deux (2) entreprises maraîchères utilisent la méthode d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) afin de mettre en marché leurs productions (Statistique Canada, 2016m).

Ce mode de mise en marché demande un effort important aux producteurs, mais les consommateurs de la MRC des Basques semblent y répondre favorablement. La faible taille du marché ainsi que la dispersion géographique des consommateurs sont les principaux défis pour l'ASC dans Les Basques.

AGROTOURISME

Traversée par la route nationale 132, la MRC des Basques est bien positionnée dans les régions touristiques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Dans une région avant tout rurale, l'agrotourisme est une manière originale de faire connaître le territoire aux visiteurs. Les activités d'agrotourisme recensées sont les suivantes :

Tableau 11 : Fermes avec activités agrotouristiques dans la MRC Les Basques

Activités agrotouristiques	Fermes déclarantes
Fermes déclarant une activité d'agrotourisme	6
Interprétation, animation, visite à la ferme	5
Repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits bioalimentaires régionaux	1
Hébergement à la ferme	0

Source : MAPAQ, 2017.

Seulement 6 fermes sur 189 ont déclaré une activité d'agrotourisme en 2017, soit un peu plus de 3 % (MAPAQ, 2017). De ce nombre, la plupart offrent une formule sous la forme d'une courte visite à la ferme. Les autres catégories n'ont recueilli que très peu de déclarations, avec une (1) seule entreprise déclarant offrir des repas à la ferme. **Malgré cela, il y a lieu de s'interroger sur la poursuite des activités des cabanes à sucre dans la MRC** (voir bulle ci-dessous).



L'INDUSTRIE DE L'ÉRABLE PROSPÈRE... SANS CABANE À SUCRE ?

La production de sirop d'érable est en pleine croissance dans la MRC. Alors que les évaporateurs tournent à plein régime, les traditionnelles cabanes à sucre, elles, semblent ralentir la cadence. Cette activité d'agrotourisme, pourtant très prisée des Québécois, paraît de moins en moins intéresser leurs organisateurs, c'est-à-dire les acériculteurs. À ce propos, les producteurs confiaient, lors des rencontres de consultation, que l'ouverture des quotas dans les dernières années ainsi que la hausse des rendements les incitaient à se concentrer sur la production plutôt que sur l'accueil de visiteurs.

ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS À SAVEUR ALIMENTAIRE

Le secteur bioalimentaire est d'abord un ensemble d'entreprises qui participent à la prospérité des Basques. En regardant au-delà des avantages économiques, on observe que l'alimentation est aussi un puissant outil de fierté et de regroupement social pour les citoyens. Dans la MRC, plusieurs activités ont lieu autour de l'alimentation, notamment des festivals, des événements thématiques, des projets, des fêtes de village, etc. Celles-ci permettent de rassembler les gens et de valoriser le travail des producteurs agricoles et transformateurs locaux. On compte sur les territoires ces activités :

- FESTIBIÈRE DE SAINT-CLÉMENT ;
- FESTIVAL DU BŒUF DE SAINT-CLÉMENT ;
- FESTIVAL DE L'ÉRABLE DE SAINTE-RITA ;
- FESTIVAL DES COULEURS ET DES SAVEURS DE SAINT-SIMON ;
- BIÈRE ET BOUFFE DE TROIS-PISTOLES.





RELÈVE AGRICOLE

MAIN-D'ŒUVRE ET FORMATION

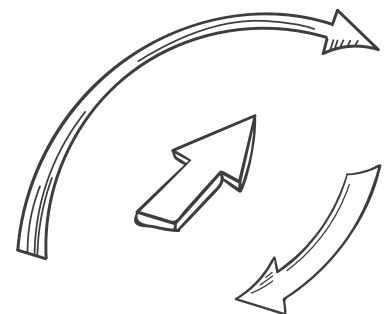
Toutes les entreprises du Québec font face au défi de trouver des employés pour pourvoir les postes qu'elles offrent. L'agriculture et l'industrie bioalimentaire n'échappent pas à cette réalité. Ces secteurs recherchent des solutions pour attirer la main-d'œuvre, mais aussi de la relève pour assurer la continuité des entreprises (et permettre une retraite au producteur!). Entre les bénéfices à offrir pour être attractifs et les contraintes économiques d'une industrie compétitive, les entreprises doivent trouver la bonne formule pour poursuivre durablement leurs activités.

RELÈVE AGRICOLE

La relève agricole a radicalement changé de visage dans les dernières décennies. Elle se compose aujourd'hui de plus en plus de professionnels diplômés et ayant acquis des compétences dans des centres de formation reconnus. Au Bas-Saint-Laurent, en 2011, c'est 46 % des jeunes de la relève qui détenait des études collégiales ou universitaires, comparativement à 43 % en 2006 (MAPAQ, 2012, p. 4). D'ailleurs, 82 % de la relève établie avait atteint un niveau de formation supérieur à un 5^e secondaire en 2016 (MAPAQ, 2016, p. 25). Dans ce portrait, les femmes occupent une place grandissante. Elles représentent aujourd'hui 29 % des parts de transfert d'entreprises au Bas-Saint-Laurent, soit près d'un transfert sur trois (MAPAQ, 2012, p. 2).

Tableau 12 : Entreprises ayant l'intention de transférer ou vendre dans les 5 prochaines années

Choix	MRC Les Basques	Bas-Saint-Laurent
OUI	32	299
NON	115	1 305
NE SAIT PAS	31	350



Source : MAPAQ, 2017.



Tableau 13 : Fermes avec relève détenant des parts dans l'entreprise

OUI / NON	MRC Les Basques		Bas-Saint-Laurent	
OUI	15	8 %	117	10 %
NON	39	21 %	336	28 %

Source : MAPAQ, 2017.

Avec des producteurs dont l'âge moyen est de 53 ans (MAPAQ, 2017), le besoin de relève est bien présent dans la MRC des Basques. En 2017, ce sont 32 des 179 entreprises agricoles qui avaient comme intention de vendre ou de transférer leur installation au cours des cinq (5) prochaines années (MAPAQ, 2017). De ce nombre, la moitié déclare déjà avoir une relève établie. Malgré une intention déclarée de vendre leur entreprise, plusieurs entrepreneurs n'ont pas de plan de relève précis pour assurer le transfert (voir encadré ci-dessous).

Sur les 54 entreprises en phase de transfert, seulement 15 déclarent avoir une relève agricole établie, c'est-à-dire possédant au moins 1 % de parts (MAPAQ, 2017). Pour la majorité de ces entreprises (13 sur 15), la relève était de type apparenté, soit une relève familiale. Le transfert de l'entreprise agricole à un membre de la famille est la formule la plus utilisée dans la MRC des Basques et représente 88 % des transferts en cours.

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE RELÈVE ?

Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, un plan de relève expose les répercussions de la cession d'une exploitation agricole à la génération suivante d'un point de vue juridique, fiscal, successoral et financier (y compris sur le plan du revenu), et il est assorti d'un plan d'action ou de mise en œuvre et d'un échéancier. L'élaboration d'un tel plan suppose généralement la collaboration de fiscalistes, de comptables et de conseillers juridiques; il faut en outre prévoir un plan assurant un transfert ordonné des actifs et de la gestion de l'exploitation. L'expert-conseil fera participer tous les membres de la famille à l'examen des questions et des objectifs critiques, définira des options, coordonnera le travail des spécialistes et contribuera à la préparation de divers plans (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2016).

Les associations ARABSL et le RÉAGI

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) rassemble les jeunes de 16 à 39 ans ayant comme intérêt commun l'agriculture. La FRAQ véhicule les messages de la relève et répond à ses aspirations en améliorant les conditions d'établissement en agriculture, en valorisant la profession d'agriculteur, en formant, en informant et en représentant ses membres.

La fédération nationale agit au niveau régional au travers l'ARABSL, qui promeut, défend et développe les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. Plus particulièrement, elle agit au niveau de la MRC des Basques par le biais de son groupe local RÉAGI, qui compte une vingtaine de membres. (ARABSL, 2018)

Service de maillage L'Arterre

En 2018, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent se sont regroupées pour mettre en place L'ARTERRE, soit un « service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec » (Arterre, 2018).

Grâce au financement du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR), ce projet crée deux postes d'agents de maillage afin de desservir le territoire bas-laurentien. Leur travail sera axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

Pour plus d'information : www.arterre.ca.

MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Les producteurs agricoles de la MRC ont recours à un bassin de travailleurs relativement modeste. En 2016, les 189 entreprises de la région déclaraient employer 289 travailleurs. La majorité de ces travailleurs étaient embauchés comme saisonniers (155), alors que les autres étaient employés à temps plein (103) et à temps partiel (31). Le nombre d'emplois agricoles dans la MRC est resté stable entre 2011 et 2016 (Statistique Canada, 2016n).

Fait intéressant, un peu moins de la moitié de la main-d'œuvre déclarée sur les fermes des Basques a un lien de parenté avec les propriétaires de l'exploitation, soit 127 travailleurs sur les 289 déclarés dans la MRC (Statistique Canada, 2016o). Cette proportion indique que le modèle de la ferme familiale est toujours bien présent dans la MRC des Basques comme partout au Québec.

En 2016, aucune entreprise agricole de la MRC des Basques ne déclarait employer de la main-d'œuvre étrangère. Cela dit, bien que des statistiques précises ne soient pas actuellement disponibles à cet égard, le phénomène ne tardera pas à faire son apparition dans la MRC des Basques puisque quelques entreprises agricoles situées à proximité de celle-ci y ont eu recours en 2018.



CENTRES DE FORMATION AU BAS-SAINT-LAURENT

Plusieurs centres de formation sont présents au Bas-Saint-Laurent. Que ce soit au niveau collégial ou en formation professionnelle, la région offre un large éventail permettant de pratiquer un métier dans l'industrie bioalimentaire.

Institut de technologie agroalimentaire (ITA – La Pocatière)

L'ITA est un centre de formation spécialisée qui offre plusieurs programmes de formation menant à l'obtention d'une attestation d'étude collégiale, d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme de technologie agroalimentaire (DTA). Parmi ceux-ci, notons entre autres, les formations suivantes :

- **ENTREPRENDRE EN TRANSFORMATION ALIMENTAIRE (AEC) ;**
- **PRODUCTION ANIMALE (DEP) ;**
- **GESTION ET TECHNOLOGIES D'ENTREPRISES AGRICOLES (DEC) ;**
- **TECHNOLOGIE DE LA PRODUCTION HORTICOLE ET DE L'ENVIRONNEMENT (DEC) ;**
- **TECHNOLOGIE DES PROCÉDÉS ET DE LA QUALITÉ ET DES ALIMENTS (DEC).**

Le campus se compose d'un bâtiment principal accompagné d'une ferme-école à la disposition des élèves.

Centre de formation professionnelle de Mont-Joli

Le centre de formation professionnelle de Mont-Joli offre des programmes de formation professionnelle de type DEP, ASP ou AEP. Il offre aux jeunes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie un large éventail de programmes du secteur bioalimentaire, comme l'aquaculture, la boulangerie, la cuisine, l'horticulture, la mécanique agricole, la pâtisserie, la production acéricole et certains métiers en production animale.

La maison familiale rurale (MFR) – Saint-Clément, MRC Les Basques

La MFR accueille des élèves âgés de 15 à 18 ans venant d'un peu partout au KRTB. En favorisant la persévérance scolaire, elle vient répondre à des besoins en matière de relève agricole, mais aussi dans d'autres domaines. Depuis 2009, 80 jeunes de 15 à 18 ans ont bénéficié de cette école alternative leur permettant à la fois de vivre une expérience sociale unique en milieu rural et d'obtenir un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études professionnelles grâce à la formule en alternance stage-études d'une durée de deux ans.

Collectif de formation agricole du Bas-Saint-Laurent

Le collectif régional de formation agricole agit au Bas-Saint-Laurent comme une table de concertation. Il rassemble des partenaires pour élaborer et offrir de la formation agricole continue. Les formations s'adressent aux producteurs, à la relève et à la main-d'œuvre agricole. Elles sont organisées en collaboration avec la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la Commission scolaire des Phares ainsi que l'ITA de La Pocatière.



SECTION 4

AGROENVIRONNEMENT
ET ASPECTS SOCIAUX
DE L'AGRICULTURE



MILIEUX HYDRIQUES, HUMIDES ET NATURELS

Le développement de la zone agricole et des activités bioalimentaire passe nécessairement par le respect de l'environnement. Avec 54 % du territoire de la MRC touché par la zone agricole, il est évident que les façons de pratiquer l'agriculture ont un impact sur la qualité de la terre et des cours d'eau. Bien que les organisations municipales et locales détiennent des compétences limitées en matière de gestion de l'environnement, plusieurs leviers leur sont accessibles pour améliorer le cadre de vie. Avant tout, il s'agit d'aborder la question de l'agriculture et de l'environnement avec ouverture, en évitant d'opposer agriculture et environnement.

ZONE AGRICOLE ET HYDROGRAPHIE

Le bassin versant de la rivière Trois-Pistoles est le plus important à l'échelle de la MRC.

Ses 966 km² couvrent 85 % de la superficie de la MRC et draine près de 60 % des eaux de la zone agricole. Puisant sa source dans la municipalité de Sainte-Rita, la rivière Trois-Pistoles se jette dans le fleuve Saint-Laurent dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges (Service d'aménagement, MRC Les Basques, 2018).

En outre, on retrouve dans la zone agricole de la MRC des Basques 36 % des milieux hydriques et 23 % des milieux humides (Service d'aménagement, MRC Les Basques, 2018).

PROBLÉMATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES D'INTÉRÊT

En 2016, l'organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) a élaboré un Plan directeur de l'eau (PDE). Ce plan de gestion intégré de l'eau s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'eau, notamment le secteur agricole. Dans le cadre du PDZA révisé 2019, deux (2) priorités locales identifiées au PDE présentent un intérêt particulier (OBVNEBSL, 2018) pour la zone et les producteurs agricoles.

N°1 : Les berges de la rivière Centrale

La rivière Centrale connaît une problématique d'érosion de ses berges. Cette situation provoque une réduction considérable de la qualité de l'eau de la rivière Centrale ainsi que de son delta, le marais du Cap-Marteau. De plus, ce processus est à l'origine de la perte de superficies cultivables pour plusieurs producteurs riverains. Les municipalités de Saint-Simon et de Notre-Dame-des-Neiges sont concernées par cette problématique dans Les Basques.

En 2013, un projet de mise en valeur de l'agriculture, de l'eau et de l'écosystème du Cap-Marteau est né. Celui-ci est piloté par l'OBVNEBSL, en collaboration avec le MAPAQ et la MRC des Basques. Il a permis la réalisation de cultures intercalaires et l'aménagement de haies brise-vent sur près de 10 km. Sept (7) entreprises agricoles ont participé au projet et se sont engagées à respecter les bandes riveraines réglementaires. Suivant l'implication de différents intervenants, un comité de travail régional a été formé en octobre 2017 pour traiter de différents enjeux relatifs à cette rivière et son bassin versant (érosion, qualité de l'eau, pratiques agroenvironnementales).

N°2 : La confluence des rivières Neigette et Sud-ouest

La rivière Neigette a fait l'objet d'importants travaux de linéarisation et de canalisation (enrochement) à des fins agricoles en 1944. En plus d'avoir causé la destruction d'un milieu humide, ces travaux causent aujourd'hui deux problématiques importantes :

INONDATIONS DE PROPRIÉTÉS AUTOUR DU LAC SAINT-MATHIEU :

La décharge des eaux du petit et du grand lac Saint-Mathieu forment le début de la rivière Sud-ouest. Ce secteur connaît une problématique d'écoulement en raison de la configuration de la rivière Neigette qui se jette tout près de la décharge. La sédimentation du lit de la rivière crée un phénomène de refoulement en période de crue. Ce refoulement fait augmenter le niveau du petit et du grand lac Saint-Mathieu, créant des risques d'inondation de résidences, d'installations septiques ainsi que l'érosion accélérée des berges de ces lacs.

CONTAMINATION DE LA PRISE D'EAU POTABLE :

La prise d'eau de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux est située aux abords de la rivière Neigette. En période de fortes crues, le lit de la rivière Neigette étant pratiquement rempli de sédiments, il est risqué que la rivière quitte son lit et s'écoule sur la prise d'eau potable. Au printemps 2008, un épisode de débordement a été observé, endommageant les infrastructures de la prise d'eau potable. Depuis les années 90, la MRC et la municipalité procèdent à des travaux d'excavation de l'accumulation sédimentaire à la confluence des rivières Neigette et Sud-Ouest afin de limiter les impacts du refoulement de l'écoulement. Ces travaux s'effectuent toujours dans un contexte d'urgence et cela ne contribue pas à trouver une solution durable. L'idée de restaurer le milieu humide qui existait avant les grands travaux de drainage a été avancée à plusieurs reprises dans la MRC. Une partie des terres agricoles adjacentes, créées par le drainage du milieu humide, ne sont plus cultivées, ce qui ouvre la porte à des solutions durables pour le milieu. La MRC des Basques recherche toujours des appuis à une solution permanente et les élus souhaitent régler cette problématique touchant la zone agricole.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA BERCE DU CAUCASE

La berce du Caucase est apparue massivement dans la région depuis quelques années. La particularité de cette plante envahissante réside dans sa sève qui, si elle se trouve sur la peau et entre en contact avec le soleil, peut provoquer de graves brûlures. La berce utilise des couloirs de propagation tels les routes ou les cours d'eau. Elle a été observée à plusieurs reprises dans la zone agricole, notamment à Sainte-Rita. En 2017, l'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean a procédé à des travaux manuels d'éradication sur un site de 5 000 mètres carrés dans cette municipalité. Des programmes d'éradications menés par la Direction de la santé publique (DSP) sont en cours dans la MRC.

RÉGLEMENTATION

La MRC est responsable d'appliquer sur son territoire la politique nationale de protection de rive, du littoral et des zones inondables (PPRLPI). Transposée dans le RCI n° 245 sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, celui-ci prévoit notamment une bande de protection pour les cours d'eau et les fossés agricoles.

UN PROJET PILOTE QUI DÉBOUCHE SUR UNE ACTION DU PDZA

Le succès du projet pilote de la rivière Centrale a incité la MRC des Basques à pérenniser la démarche via une action dans le PDZA révisé. **Ainsi, l'action n° 13 consiste à mobiliser et accompagner les producteurs agricoles dans l'aménagement et le respect des bandes riveraines et de haies brise-vent.** Par cette action, la MRC préconise une approche d'accompagnement des producteurs pour les aider à restaurer les bandes riveraines.



ASPECTS SOCIAUX DE L'AGRICULTURE

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE EN AGRICULTURE

Le métier de producteur agricole est reconnu pour être exigeant. Les qualités requises pour être propriétaire d'une ferme sont multiples. Il faut être polyvalent, compétent sur les questions agricoles, mais aussi posséder des aptitudes entrepreneuriales de gestionnaire. Qu'à cela ne tienne, les producteurs sont des gens fiers et lorsque vous les interrogez sur la profession, ils vous le diront sans détour : producteur agricole, c'est le plus beau métier du monde ! D'un point de vue externe, c'est plutôt convaincant. En plus, lorsqu'on regarde la ferme, un nouveau bâtiment vient de s'ajouter et le tracteur est tout neuf. Alors, pourquoi aborde-t-on le thème de la santé psychologique en agriculture ?

Lorsqu'on va au-delà des apparences, on constate une autre réalité. Ce qui est plus difficile à voir derrière les nouveaux bâtiments et la machinerie neuve, c'est le poids psychologique que supportent les producteurs dans leur quotidien. Cette réalité de la santé psychologique, qui, il n'y a pas si longtemps, était tabou dans le milieu, est maintenant un problème nommé. Comme le mentionnait le rapport Lafleur (2006), les producteurs agricoles sont soumis à d'importants facteurs de stress qui causent des problèmes de santé psychologique.

Si la science a évolué sur cette question, les instances en agriculture ont aussi fait leur bout de chemin : « Santé psychologique : ensemble, on prend le taureau par les cornes » titrait une récente journée de réflexion organisée par l'UPA et à laquelle participaient des chercheurs et organismes reconnus (UPA, 2017). Pour que les producteurs continuent d'aimer leur métier, il faut s'attaquer aux facteurs de stress qui minent leur qualité de vie.

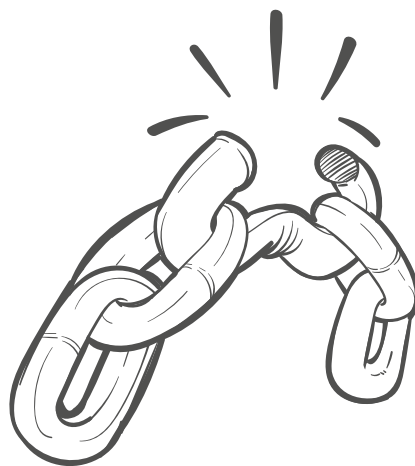


Parce que les producteurs
font aussi partie de la recette.

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE : UN ENJEU À PRENDRE DE FRONT

Le stress vécu par les producteurs agricoles n'est pas une particularité de la MRC des Basques. Cette problématique se retrouve dans toutes les régions du Québec. Vu la sévérité des conséquences qui peuvent en découler, ce sujet mérite d'être traité dans le PDZA révisé afin d'y apporter les bonnes réponses.

FACTEURS DE STRESS



Dans son dépliant destiné aux intervenants en santé (UPA, 2017), l'UPA indique quatre (4) principaux facteurs de stress vécus chez les producteurs agricoles.

LIÉS AU TRAVAIL

- Instabilité des revenus;
- Surcharge de travail;
- Risques propres à l'agriculture (climat, maladie, ravageurs, fluctuation des prix, sécheresse);
- Isolement et intolérance du reste de la communauté (partage de la route, odeurs, pollution);
- Absence de relève ou transfert de ferme difficile;
- Conflits avec les autres membres de la famille travaillant sur l'exploitation;
- Complexité du travail agricole (gestion, nouvelles technologies et réglementations).

LIÉS AUX SITUATIONS RELATIONNELLES

- Problèmes conjugaux;
- Séparations, divorces;
- Conflits familiaux.

LIÉS À LA SANTÉ PHYSIQUE (lorsque surviennent des blessures et maladies)

- Charge de travail répartie entre les autres membres de la famille;
- Répercussions financières sur l'exploitation agricole;
- Sentiment possible d'inutilité, d'être un fardeau.

LIÉS À LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

- Troubles dépressifs;
- Non-observance de la médication;
- Troubles liés à une ou des dépendances.

SERVICES DISPONIBLES AU NIVEAU RÉGIONAL

Les producteurs agricoles en situation de stress ont différents recours dans le milieu. Des ressources en santé psychologique sont mises en place par le Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSSS) du Bas-Saint-Laurent. Dans Les Basques, ils sont dispensés par le Centre local de service communautaire (CLSC). Cette organisation offre un service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence (AAOR) pour les demandes de nature sociale ou psychologique.

Trois (3) points de service sont disponibles dans la MRC :

- CLSC DE TROIS-PISTOLES;
- CLSC DE SAINT-JEAN-DE-DIEU;
- CLSC DE SAINT-CLÉMENT.

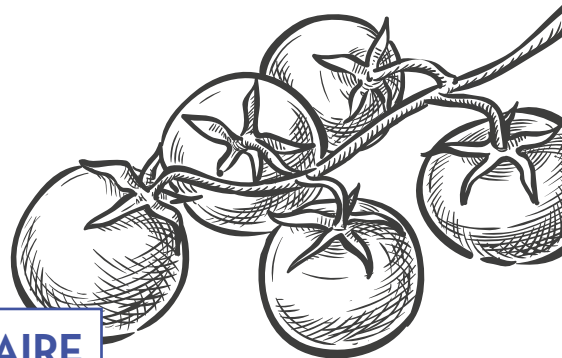
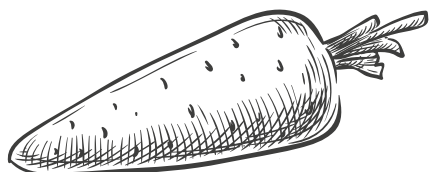
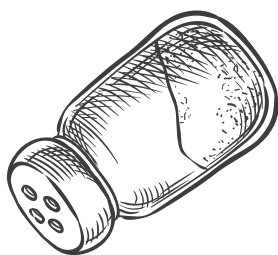
En cas de besoin pour vous ou pour un proche, le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent est disponible pour vous aider 24 h sur 24, 7 jours sur 7 au numéro suivant : **1 866 277-3553**. Malgré la disponibilité de ces ressources, les participants aux rencontres de consultation soulignaient l'importance de les former aux besoins et aux réalités du monde agricole.

ARRIMER L'OFFRE DE SERVICE AUX BESOINS DES PRODUCTEURS

Les rencontres de consultation ont permis d'échanger avec les producteurs sur l'organisation de l'ensemble des services sociaux dans la MRC. La question des horaires s'est montrée préoccupante alors que plusieurs producteurs affirmaient avoir de la difficulté à arrimer la gestion de la ferme avec les horaires réguliers des services disponibles. L'adaptation des services communautaires à leur réalité est donc un enjeu important. Depuis plusieurs années, le milieu communautaire de la MRC s'est doté d'un travailleur de rue. Celui-ci va à la rencontre de différents publics afin d'y apporter son écoute et promulguer des conseils. Le PDZA révisé souhaite étendre ce soutien au milieu agricole.

L'action n° 14 du PDZA révisé porte ainsi sur la mise en place d'un travailleur de rang, dont une partie du mandat serait de visiter les producteurs agricoles sur leurs fermes et de les soutenir dans leur travail et dans leur vie personnelle.





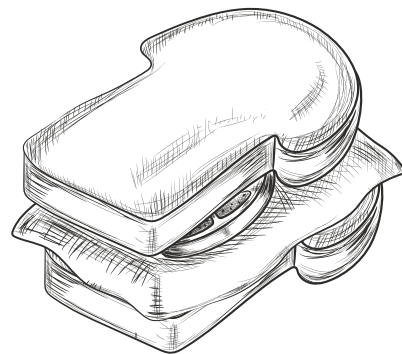
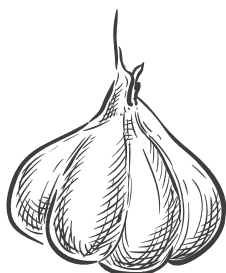
CUISINE COLLECTIVE ET BANQUE ALIMENTAIRE

La Cuisine collective Croc-Ensemble des Basques est un groupe communautaire dont le but est de créer un réseau d'entraide, de dépannage alimentaire et de développer les compétences culinaires des citoyens et citoyennes de la MRC des Basques. Les activités intergénérationnelles de la cuisine collective permettent de transmettre des connaissances en ce qui a trait à la préservation des aliments : mise en conserves, déshydratation, lactofermentation, etc.

La Cuisine collective Croc-Ensemble des Basques agit également à titre de banque alimentaire pour le secteur de la MRC des Basques. Chaque jour, des bénévoles récupèrent les surplus alimentaires des deux épiceries pistoloises afin de les redistribuer à des personnes dans le besoin. C'est ainsi que chaque semaine, plus de 250 kilogrammes de nourriture périssable sont détournés des centres d'enfouissement.

Pour en savoir plus :

www.facebook.com/Croc-Ensemble-des-Basques-433053800510460/.



JARDINS COMMUNAUTAIRES ET ORGANISMES



Les producteurs agricoles ont fait de l'agriculture un métier et un mode de vie. Dans une MRC rurale comme celle des Basques, la culture de la terre est aussi pratiquée à plus petite échelle par des groupes communautaires et des citoyens. Que ce soit pour se nourrir, s'entraider ou par plaisir, le jardinage demeure très populaire lors de la saison estivale.

Huit (8) des 11 municipalités des Basques ont sur leur territoire un jardin collectif ou communautaire. Ce sont des lieux de socialisation importants qui permettent de briser l'isolement, de transmettre d'importantes connaissances horticoles aux plus jeunes et de faire vivre son cœur de village tout en produisant des quantités importantes de fruits et de légumes.

L'aide apportée par les agriculteurs à ces jardins sous forme de don (compost, temps de machinerie et autres) est essentielle au bon déroulement de ces projets. Elle contribue encore une fois à tisser des liens entre la communauté et les producteurs agricoles et à valoriser leur métier.

Tableau 14 : Jardins communautaires et collectifs de la MRC Les Basques

Municipalité	Jardin communautaire ou collectif
Trois-Pistoles	Jardin collectif intergénérationnel de Trois-Pistoles
Sainte-Françoise	Jardin du partage de Sainte-Françoise
Saint-Jean-de-Dieu	Jardin communautaire de Saint-Jean-de-Dieu
Saint-Mathieu-de-Rioux	Jardin communautaire de l'OMH de Saint-Mathieu-de-Rioux
Saint-Simon	Parc Croque-Nature de Saint-Simon
Saint-Clément	Jardin communautaire de Rose-Marie-Clément
Saint-Éloi	Jardin communautaire de Saint-Éloi
Sainte-Rita	Jardin communautaire Rita de Cascia

Source : Service d'aménagement, MRC Les Basques, 2018.









SECTION 5

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

LE DIAGNOSTIC est une occasion privilégiée pour comprendre la situation de l'industrie bioalimentaire dans Les Basques. Alors que le travail d'élaboration du portrait se fait par des collectes statistiques et un partage d'informations entre professionnels, le diagnostic consiste plutôt à se rendre sur le terrain pour constater les enjeux qui y sont vécus au quotidien. Pour y arriver, quoi de mieux que d'aller à la rencontre des entrepreneurs et des travailleurs et d'en discuter avec eux !

RENCONTRES

DE CONSULTATION

L'équipe de travail a organisé des rencontres de consultation au printemps 2018.

Chacune de ces rencontres visait d'abord à rassembler les entrepreneurs et les travailleurs représentatifs de l'industrie agroalimentaire des Basques.

Trois rencontres de consultation ont été organisées :



Rencontre n°
6 avril 2018

1

PRODUCTION AGRICOLE



Rencontre n°
1^{er} mai 2018

2

TRANSFORMATION ET MISE EN MARCHÉ



Rencontre n°
4 juin 2018

3

ACÉRICULTURE

Chacune de ces rencontres partageait les mêmes objectifs généraux. Il s'agissait d'abord de mobiliser les personnes actives dans chacun de ces secteurs et de leur faire connaître la démarche. **Au total, ce sont plus de 80 entrepreneurs et professionnels de l'industrie bioalimentaire qui ont été rencontrés.** Cela a permis d'obtenir un contenu riche en informations et de tisser des liens entre les secteurs de la production, de la transformation et de la mise en marché.

En plus du réseautage, les séances ont permis de recueillir plusieurs constats sur l'industrie bioalimentaire des Basques (voir annexe 2). Chacune des rencontres s'est déroulée en deux temps, avec une présentation générale et la tenue de tables de travail. Environ 10 personnes participaient aux tables de travail, en plus d'une animatrice. Celles-ci devaient recueillir l'opinion des participants sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces à l'industrie bioalimentaire des Basques.

À PROPOS DE LA DÉMARCHE FFOM

Les **FORCES** et les **FAIBLESSES** sont des éléments internes au milieu bioalimentaire des Basques.

Une force est un élément positif sur lequel on peut espérer bâtir. À l'opposé, une faiblesse est un aspect négatif et de laquelle il existe peu de marge d'amélioration (MAPAQ, 2015).

Les **OPPORTUNITÉS** et **MENACES** sont des éléments externes sur lesquels le milieu a peu de pouvoir d'agir.

On pourra potentiellement tirer parti d'une opportunité, alors qu'une menace représente un problème ou un obstacle qui nuit à notre développement.

OPPORTUNITÉS

- Petites terres en excise pour certaine production
- CREATION d'événement social entre producteurs
- MAILLAGE de main-d'œuvre pour créer des emplois temps plein et ce dans divers domaines
- Demande pour le Bio
- Cultures émergentes
- Arboriculture

DES ÉCHANGES
CONSTRUCTIFS



RENCONTRE

n°

1

PRODUCTION AGRICOLE

PARTICIPANT(E)S



40



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

RÉUNIR UN LARGE ÉVENTAIL
de producteurs agricoles afin
d'obtenir des données de nature
qualitatives face aux enjeux liés
à la profession d'agriculteur.



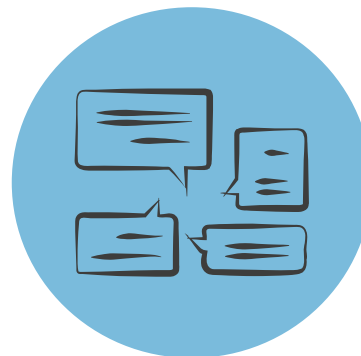
Lieu

SAINT-JEAN-DE-DIEU



PUBLICS CIBLES

Producteurs agricoles
membres de l'UPA ;
Producteurs alternatifs
et jeunes ;
Relève agricole.



FORMULE

DEMI-JOURNÉE DE CONSULTATION
(présentation + tables de travail)

FORCES

Disponibilité des terres avec des variétés de sols à prix abordables.

Milieu agricole dynamique

(entrepreneur, relève formée, cédants ouverts au transfert non apparenté).

Secteurs de production bien établis et qui agissent comme locomotives économiques *(lait, acéricole, céréales).*

Dimension humaine de la région

(population compréhensive, coopérative, ferme familiale, acceptabilité sociale).

OPPORTUNITÉS

Rapprocher les consommateurs des produits et des producteurs.

Développer les culture d'antan et culture émergente.

Créer des événements sociaux entre les producteurs.

Motivation des jeunes à revenir s'établir en région.

Tendances des consommateurs :
végétarien, produits locaux et bien-être animal.

FAIBLESSES

Éloignement des marchés

(technologie, recherche, transport) (import/export – ex. : du grain).

Contexte d'innovation difficile

(absence d'installations de recherche et de centre de développement bioalimentaire).

Climat et fertilité des sols

(période sans gel et ensoleillement).

Manque de transformation des produits locaux.

MENACES

Vieillessement de la population.

Diminution du nombre de fermes.

Aléas des changements climatiques sur les pratiques agricoles.

Incertitude liée aux traités agricoles internationaux.

RENCONTRE

n°

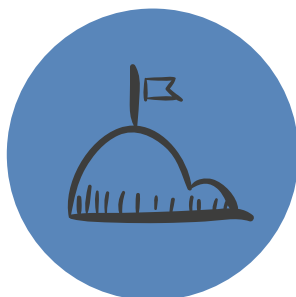
2

TRANSFORMATION ET MISE EN MARCHÉ

PARTICIPANT(E)S



30



Lieu

TROIS-PISTOLES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

RÉUNIR POUR LA PREMIÈRE FOIS
les transformateurs et les acteurs
de la mise en marché ;

ÉTABLIR UN PREMIER PORTRAIT
de ces secteurs du bioalimentaire ;

CRÉER UN RÉSEAU D'ÉCHANGES.

PUBLICS CIBLES

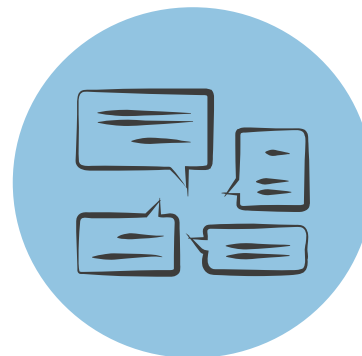
Restaurateurs
et chefs cuisiniers ;

Transformateurs
dans l'érable ;

Traiteurs, épicerie, bouchers ;

Maraîchers et producteurs agricoles ;

Distributeurs.



FORMULE

DEMI-JOURNÉE DE CONSULTATION

(présentation + tables de travail)

FORCES

Proximité des marchés de Rivière-du-Loup et de Rimouski.

Disponibilité de productions agricoles variées à des fins de transformation.

Entrepreneurs du bioalimentaire des Basques dynamiques et innovants.

OPPORTUNITÉS

Mettre en commun des équipements de transformation alimentaire.

Rendre disponibles pour la remise en culture les terres en friches.

Saisir les opportunités des tendances de consommation axées sur les produits frais et nordiques.

Miser sur la centralité de la MRC des Basques au Bas-Saint-Laurent.

FAIBLESSES

Manque de maillage entre les secteurs bioalimentaires
(production, transformation et mise en marché).

Absence d'abattoir dans la MRC.

Absence de centre de réfrigération et de congélation pour les produits locaux et régionaux.

MENACES

Forte concurrence sur les marchés de la transformation au Québec.

Nécessité d'investissements élevée pour démarrer des projets en transformation.

Bas prix des denrées alimentaires étrangères.

RENCONTRE

n°

3

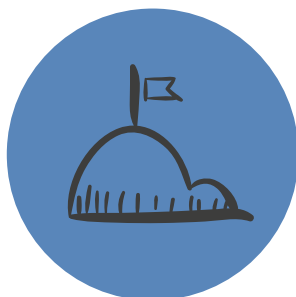
ACÉRICULTURE

PARTICIPANT(E)S



10

ACÉRICULTEURS
représentant environ
200 000 entailles



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

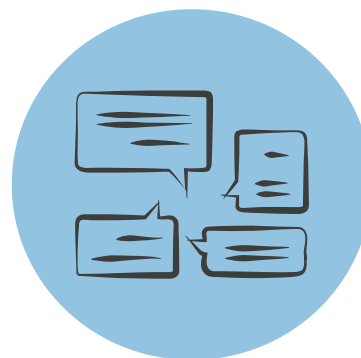
TENIR UNE PREMIÈRE RENCONTRE
de consultation avec les producteurs
acéricoles des Basques.



Lieu
SAINT-MÉDARD

PUBLICS CIBLES

Producteurs
acéricoles de la MRC
(lots privés ou
terres publiques)



FORMULE
SOIRÉE DE TRAVAIL

FORCES

Dynamisme de la filière dans Les Basques.

Présence d'acheteurs fiables pour écouler les contingents.

Travail varié et stimulant des acériculteurs.

Présence de bons acheteurs de sirop dans la région.

OPPORTUNITÉS

Profiter de la valeur ajoutée du sirop dans le créneau biologique.

Profiter du secteur acéricole en pleine croissance.

Rendre disponibles aux entreprises des superficies à des fins d'agrandissements.

FAIBLESSES

Peu de mise en marché locale de la production locale.

Moins en moins d'agrotourismes (*cabanes à sucre*).

Taux à l'hectare élevés pour la location sur TPI.

Taxes foncières élevées en zone blanche.

Peu de transformation dans les grosses productions.

MENACES

Main-d'œuvre peu formée et difficile à fidéliser auprès des entreprises.

Faiblesse du réseau cellulaire pour la sécurité et le développement de la filière.

Normes californiennes et exigences environnementales qui obligent les entreprises à investir massivement.

Éloignement des marchés pour la mise en marché en circuit court.

Prix élevés des entreprises ne favorisant pas la relève par des jeunes des Basques.



15

ENJEUX

POUR L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE
DES BASQUES

Les constats recueillis sous forme de forces, faiblesses, opportunités et menaces lors des rencontres de consultation ont permis d'identifier 15 grands enjeux auxquels fait face l'industrie bioalimentaire des Basques. Ces enjeux sont centraux dans la démarche de révision puisqu'ils permettent de faire un pont entre la réalité de l'industrie (étapes du portrait et du diagnostic) et le plan d'action final.

**AFIN DE FACILITER LE TRAVAIL,
LES ENJEUX SONT REGROUPÉS EN NEUF (9) VOLETS THÉMATIQUES.**

Les enjeux du PDZA révisé ont fait l'objet d'une rencontre spéciale entre élus et les membres du comité de suivi. L'adhésion des maires au projet était jugée primordiale à cette étape. Un consensus fort sur les enjeux bioalimentaires permet de travailler de manière efficace sur les réponses à ces enjeux, soit le plan d'action.

Voir l'[annexe 2](#) (Cahier des enjeux) pour les connaître en détail.



VOLET A - CADRE GÉOGRAPHIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ENJEU n° 1 : **TIRER PARTIE** de la **situation avantageuse** de la MRC au Bas-Saint-Laurent pour pallier au **manque d'infrastructure agroalimentaire régionale**.

ENJEU n° 2 : **CLARIFIER**, définir et reconnaître **l'image agroalimentaire** de la MRC des Basques.

VOLET B - UTILISATION DU SOL

ENJEU n° 3 : **AMÉLIORER** la **connaissance des activités** et du potentiel acéricoles en **territoire privé**.

ENJEU n° 4 : **GARANTIR** l'**accès au territoire** pour favoriser son utilisation agricole.

ENJEU n° 5 : **MAINTENIR** les terres en culture et **revitaliser les terres en friches** pour assurer une base **territoriale agricole viable**.

VOLET C - ACTIVITÉS AGRICOLES

ENJEU n° 6 : **APPUYER** les **principales productions agricoles** pour assurer une **occupation dynamique** du territoire.

ENJEU n° 7 : **DÉVELOPPER** les **activités agricoles complémentaires** afin d'assurer l'**occupation dynamique** du territoire.

VOLET D - RELÈVE ET MAIN-D'ŒUVRE

ENJEU n° 8 : **RÉPONDRE** aux **besoins de relève** pour les entreprises agricoles.

ENJEU n° 9 : **MAINTENIR** un bassin de travailleurs qualifiés pour assurer la **pérennité et le développement** des entreprises agricoles.

VOLET E - GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

ENJEU n° 10 : **CRÉER** les **conditions favorables** pour le développement de l'**entrepreneuriat** dans le **domaine agroalimentaire**.

ENJEU n° 11 : **MOBILISER** les producteurs, les transformateurs et les acteurs de la mise en marché pour **stimuler la filière agroalimentaire**.

VOLET F - TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

ENJEU n° 12 : **DÉVELOPPER** l'**industrie** (infrastructures et expertise) de la **transformation agroalimentaire** dans la MRC des Basques.

VOLET G - MISE EN MARCHÉ

ENJEU n° 13 : **FACILITER** l'**accès des consommateurs** aux produits alimentaires locaux.

VOLET H - FONCTIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE

ENJEU n° 14 : **VALORISER** les **professions** de producteurs agricoles et acéricoles.

VOLET I - AGROTOURISME

ENJEU n° 15 : **DÉVELOPPER** le **potentiel agrotouristique** de la MRC des Basques.

ÉNONCÉ DE VISION

**LA VISION CHAPEAUTANT LE PDZA RÉVISÉ ÉNONCE
LES GRANDES ORIENTATIONS SOUHAITÉES PAR LES ÉLUS DE LA MRC
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DES BASQUES.**

« Affirmant son savoir-faire agricole, la MRC des Basques se positionne comme un **leader régional** de l'économie bioalimentaire.

De la production agricole, en passant par la transformation jusqu'à la mise en marché, la MRC propose un **milieu attrayant** pour les entreprises et des produits de première qualité pour les consommateurs. Les activités bioalimentaires assurent une **occupation dynamique du territoire** et sont respectueuses de l'environnement. En valorisant son système alimentaire, la communauté a accès à des **aliments sains** qui sont produits localement. Le terroir des Basques rayonne ainsi comme une **source de fierté** pour ses citoyens et ses entrepreneurs. »



SECTION 6

UNE VISION
AXÉE SUR LE
DÉVELOPPEMENT
BIOALIMENTAIRE





SECTION 7

PLAN D'ACTION

ON MET LA TABLE!





23

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

De plus, quatre (4) actions sont déjà en cours de réalisation, ce qui porte la somme globale à 27.

Les actions sont présentées en 4 tableaux distincts
correspondant aux échéanciers de réalisation projetés :

-  **COURT TERME** : nouvelles actions nécessitant peu d'efforts
et pouvant démarrer dans les 18 mois suivants l'adoption du PDZA révisé;
-  **MOYEN TERME** : nouvelles actions nécessitant des efforts modérés
et pouvant démarrer dans les trois (3) ans;
-  **LONG TERME** : nouvelles actions demandant des efforts importants
et pouvant démarrer dans les (5) ans;
-  **ACTIONS EN COURS** : actions démarrées et à poursuivre.

Dans les tableaux du plan d'action, chaque ligne correspond à une action distincte.
Il comprend également les informations suivantes :

- **Numérotation unique de l'action;**
- **Objectif** : l'objectif auquel répond l'action;
- **Action** : un descriptif de l'action;
- **Partenaires ciblés** : les partenaires susceptibles de prendre en charge l'action;
- **Budget** : un ordre de grandeur des coûts associés à l'action
(moins de 5 000 \$ / entre 5 000 \$ et 20 000 \$ / plus de 20 000 \$).

PLAN D'ACTION

2019-2024

**LE PORTEUR PRINCIPAL DU PLAN D'ACTION 2019-2024
EST LA MRC DES BASQUES, VIA SA COMMISSION AGRICOLE.**

Afin d'assurer la réalisation des actions, la MRC des Basques a ciblé des partenaires potentiels ayant l'expertise nécessaire pour y contribuer.

ACTION DE DÉMARRAGE

Numéro d'action	Objectifs	Actions	Partenaires ciblés	Budget
# 1	Assurer le déploiement du plan d'action du PDZA révisé 2019-2024.	Repenser la gouvernance (rôle, composition, mandat) de la Commission agricole des Basques.	<i>Conseil des maires, Commission agricole</i>	\$

ACTIONS (6) À COURT TERME – 0 à 18 mois

# 2	Identifier les peuplements d'érables propices au développement et à l'agrandissement des entreprises acéricoles. Géolocaliser les érablières en terre privée et inventorier leurs principales caractéristiques. Améliorer la communication avec les producteurs acéricoles.	Créer une base de données sur les entreprises acéricoles dans la MRC des Basques, géolocaliser leurs superficies entaillées et les chemins d'accès utilisés.	-	\$
# 3	Améliorer la télécommunication pour les entreprises acéricoles.	Diffuser les cartes du réseau cellulaire aux producteurs acéricoles.	-	\$
# 4	Rendre disponible un plus grand bassin de main-d'œuvre agricole pour les entreprises.	Mobiliser les organismes intersectoriels du domaine de l'emploi sur la thématique de la main-d'oeuvre en agriculture.	<i>CLD et SADC des Basques</i>	\$
# 5	Créer des liens d'affaires entre les producteurs, les transformateurs et les acteurs de la mise en marché.	Organiser des rencontres de réseautage, soit des activités ou des événements entre les différents acteurs du secteur bioalimentaire.	<i>Chambres de commerce de la MRC, Commission agricole</i>	\$
# 6	Faciliter l'émergence de projets en transformation alimentaire.	Organiser une activité de réflexion sur les secteurs porteurs de la transformation agroalimentaire. <i>Ex. : industrie brassicole, abattoir, conditionnement, biologique, etc.</i>	<i>UPA, CLD, SADC, MAPAQ, ATAB, coopérative de solidarité</i>	\$
# 7		Consolider les activités de l'atelier de transformation agroalimentaire des Basques, coop de solidarité.	<i>ATAB, coopérative de solidarité</i>	\$\$\$

ACTIONS (9) À MOYEN TERME – 18 mois à 3 ans

Numéro d'action	Objectifs	Actions	Partenaires ciblés	Budget
# 8	Maintien des principales productions agricoles.	Continuer à appuyer les initiatives porteuses qui visent à consolider et développer les entreprises bioalimentaires de la MRC des Basques.	CLD des Basques	\$\$\$
# 9	Appuyer la mise en place de projets agricoles complémentaires.	Instaurer un projet pilote d'agriculture complémentaire sur une ferme conventionnelle (maillage).	ARTERRE, Commission agricole	\$\$
# 10	Personnaliser l'accompagnement des entrepreneurs agroalimentaires.	Création d'un document de ressources unique pour les promoteurs de projets bioalimentaires.	CLD, SADC, CISA	\$
# 11	Consolider les activités du Marché public des Basques.	Appuyer le Marché public des Basques dans la recherche d'un lieu permanent et à la poursuite de leurs activités.	Ville de Trois-Pistoles	\$
# 12	Appuyer les entreprises agricoles dans l'ouverture de nouveaux marchés.	Organiser des visites à la ferme pour des transformateurs et des acteurs de la mise en marché issus de domaines spécifiques. <i>Ex. : Brasseurs chez les producteurs de céréales, restaurateurs chez les maraîchers et éleveurs, etc.</i>	ATAB, coopérative de solidarité	\$
# 13	Préserver les milieux humides, les bandes riveraines en milieu agricole et favoriser l'aménagement de haies brise-vent.	Mobiliser et accompagner les producteurs agricoles dans l'aménagement et le respect des bandes riveraines et de haies brise-vent.	MAPAQ	\$\$
# 14	Prévenir les différentes problématiques sociales vécues chez les producteurs agricoles.	Déployer un travailleur de rang dans la MRC.	UPA	\$\$
# 15	Améliorer la télécommunication pour les entreprises acéricoles.	Installer des panneaux de signalisation pour indiquer la disponibilité du réseau cellulaire à des endroits stratégiques.	Municipalités des Basques	\$
# 16		Instaurer un programme d'aide pour l'installation d'amplificateurs de signal dans les entreprises acéricoles.	Commission agricole, CLD	\$\$

ACTIONS (7) À LONG TERME – 3 ans et plus

Numéro d'action	Objectifs	Actions	Partenaires ciblés	Budget
# 17	Tirer parti de la centralité de la MRC au Bas-Saint-Laurent pour se doter d'infrastructures agroalimentaires locales et régionales.	Mettre sur pied des projets de biotransformation : centre de réfrigération / congélation, abattoir de proximité.	UPA, MAPAQ, promoteur privé, CLD et SADC *	\$\$\$
# 18	Faire connaître l'offre bioalimentaire de la MRC des Basques.	Concevoir une campagne de marketing territorial axée sur l'attractivité du milieu bioalimentaire de la MRC des Basques.	-	\$\$
# 19	Augmenter le nombre de démarrage et de rachat d'entreprises agricoles.	Organiser une « opération-sédution » annuelle auprès des finissant(e)s en agriculture et en acériculture.	-	\$
# 20	Encourager l'accès aux produits alimentaires locaux.	Intégrer des produits alimentaires locaux dans les services alimentaires des HIR (hôtellerie, institution et restauration) des Basques.	COSMOOS, ATAB, coopérative de solidarité	\$
# 21	Appuyer la mise en place de projets agricoles complémentaires.	Identifier les attraits agrotouristiques de la MRC des Basques.	-	\$
# 22	Maintien des principales productions agricoles.	Mobiliser les acteurs régionaux pour rendre disponible l'énergie 550w pour les entreprises bioalimentaires.	-	\$
# 23	Faciliter l'intégration d'aliments locaux dans la transformation et la mise en marché.	Mettre en place d'une coordination pour la distribution de produits alimentaires locaux.	-	\$\$

ACTIONS EN COURS ET À POURSUIVRE

# 24	Améliorer les connaissances sur les bâtiments patrimoniaux agricoles dans la MRC.	Appuyer l'étude de caractérisation des bâtiments patrimoniaux dans la MRC par le financement d'un volet agricole.	Commission culturelle des Basques	\$
# 25	Poursuivre la remise en culture des terres en friches.	Mettre à jour et diffuser l'inventaire des terres en friche produit en 2014 par le MAPAQ.	MAPAQ	\$
# 26	Augmenter le nombre de démarrage et de rachat d'entreprises agricoles.	Adhérer au projet provincial d'ARTERRE et appuyer l'agent de maillage.	MRC des Basques	\$
# 27		Organiser un séjour exploratoire annuel à thématique agroalimentaire.	Univers Emploi	\$



MÉCANISMES DE SUIVI

La durée de vie du PDZA révisée est estimée à cinq (5) ans, soit pour la période 2019-2024. L'organisation des actions selon les échéanciers de réalisation permet de les prioriser, bien que cela ne constitue pas un cheminement obligatoire.

NOUVEAU MANDAT POUR LA COMMISSION AGRICOLE

La Commission agricole est un groupe d'agriculteurs réuni par la MRC des Basques afin de conseiller les élus sur diverses questions entourant le développement de l'agriculture.

Dès l'automne 2018, des démarches ont été entreprises afin de revoir des aspects de la Commission, tels que son mandat et la composition de ses membres. À cet effet, la nouvelle Commission agricole verra son effectif élargi afin d'inclure des élus, des acteurs de soutien au développement (CLD et SADC) ainsi que des acteurs de la transformation et de la mise en marché. La nouvelle Commission agricole sera prête à prendre en charge le PDZA révisé dès le printemps 2019 en assurant le suivi du plan d'action.

En cas d'incapacité de la Commission agricole à assurer un suivi adéquat du plan d'action 2019-2024, il sera de la responsabilité de l'agent de développement agricole de concert avec le directeur général de la MRC des Basques de convoquer à nouveau le comité de suivi de révision du PDZA 2019.



À cet effet, le plan d'action débute par la réalisation de l'action n° 1, soit :

**« REPENSER LA GOUVERNANCE
(rôle, composition, mandat)
DE LA COMMISSION AGRICOLE ».**





SECTION 8

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE



ARTERRE (page consultée le 26 septembre 2018). *Région partenaire : Bas-Saint-Laurent*, [en ligne], www.arterre.ca/RegionsParticipantes/bas-saint-laurent.

ASSOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS DU QUÉBEC (2007). *Mémoire présenté à la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*, Québec, 4. p., [en ligne], www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Annexes-memoire/43-Q-Association_marches_publicques_2.pdf.

BIOPTERRE. *Après le bleuet du Lac-Saint-Jean, la noisette du Bas-du-Fleuve ?*, [en ligne], www.biopierre.com/apres-bleuet-lac-saint-jean-noisette-bas-fleuve.

CANADA. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Plan de relève : éléments obligatoires et facultatifs*, Ottawa, [en ligne] www5.agr.gc.ca/resources/prod/doc/ren/cfbas-sceac/sbps-sspe/pdf/elements_succession_f.pdf.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (2012). *Atlas agroclimatique du Québec 2012*, Québec, [en ligne], www.agrometeo.org/atlas/category/Mo/therm.

FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC. *Association de la relève du Bas-St-Laurent* [en ligne], www.fraq.qc.ca/en-region/bas-saint-laurent.

FROMAGERIE DES BASQUES. *Historique*, [en ligne], fromageriedesbasques.ca/historique.

INFO DIMANCHE. *Les entreprises de la MRC des Basques : Leur histoires, leur succès!*, [en ligne] www.infodimanche.com/upload/www.infodimanche.com/journaux/LeurHistoireLeurSuccesBasques/files/assets/common/downloads/LeurHistoireLeurSuccesBasques.pdf.

LAFLEUR, G. et Allard, M. Août (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec*, Centre d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratique de fin vie (CRISE), 81 p. UQAM.

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-ST-LAURENT (2015). *Portrait-diagnostics des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, 349 p. [en ligne], obv.nordestbsl.org/pde.html.

PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA (page consultée le 20 octobre 2018). *Qu'est-ce que la gestion de l'offre*, [en ligne], www.producteurslaitiers.ca/que-faisons-nous/a-propos-de-la-gestion-de-l-offre.

QUÉBEC. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (2013). *Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2013*, Québec, [en ligne], www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2012-2013/contenu/pdf/14_tableau_MRC.pdf.

QUÉBEC. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (2017). *Données sur le territoire en zone agricole par région administrative par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2017*, Québec, [en ligne], www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2016-2017/contenu/pdf/14-annexestat.pdf.

QUÉBEC. FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (2018). *Guide de normes reconnues par la Financière agricole en matière de pratique culturale*, Québec. 24 p, [en ligne], www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/assurance-recolte/guide-normes-pommes-terre-cereales-mais-grain-oleagineux.pdf.

QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE. *Statistiques relatives à la production laitière, par région administrative, par municipalité régionale de comté (MRC) et pour l'ensemble du Québec*, [en ligne], www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/production-laitiere/statistiques_qc_mrc_cre.html.

QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). *Bulletin statistique régional du Bas-Saint-Laurent*, Bernier et al., Édition 2016. Québec, 43 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (2008). *Richesse foncière uniformisée*, Québec, [en ligne], www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2008/A212_RFU_2008_Note_explicative.pdf.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (2018). *Population (décret 2018)*, Direction des solutions technologique et des services aux utilisateurs, Québec, [en ligne], www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/110.pdf.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC (2011). *Profil de l'industrie agricole de la MRC Les Basques 2010*, Direction régionale du Bas-St-Laurent, Québec, 4 p.

QUÉBEC. FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (FAQ). *Bulletin Transac-terres*, Direction de la recherche et de la planification Vice-présidence au financement. Édition 2017. Québec, 4 p., [en ligne], www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2017.pdf.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC. *Agriculture soutenue par la communauté*, [en ligne], www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/chaudiereappalaches/md/liensinteressants/asc/Pages/soutenuecommunaute.aspx.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC (2018). *Portrait de la relève agricole au Québec 2016*, Direction de la main-d'œuvre et de la relève, Québec, 65 p. [en ligne] www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC (2012). *Profil de la relève agricole au Bas-Saint-Laurent*, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, Québec, 4 p. [en ligne], www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/BasSaintLaurent/profilreleveagricoleBSLtreize.pdf.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC (2017). *La culture de l'asclépiade commune : revue de la littérature scientifique*, Québec, 46 p. [en ligne], www.agrireseau.net/documents/Document_94247.pdf.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC. *Relève agricole*, [en ligne], www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/releveagricole/Pages/Releveagricole.aspx.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC. *Réseaux de distribution : Une place de choix pour les produits du Québec*, [en ligne], www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/marches/distribution/Pages/Reseauxdistribution.aspx.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC (2015). *Plan de développement de la zone agricole : Comment établir un bon diagnostic ?*, Québec, [en ligne], www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/DeveloppementRegional/PDZA/PDZA_Etablirdiagnostic.pdf.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2018). *Cadre écologique de référence du Québec (CERQ)*, Direction de l'expertise en biodiversité, Québec, 24 p.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2001). *Une classification climatique du Québec à partir de modèles de distribution spatiale de données climatiques mensuelles : vers une définition des bioclimats du Québec*, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, GERARDIN, V. et D. McKenney, Québec. 40 p., [en ligne], www.environnement.gouv.qc.ca/changements/classification/model-clima.pdf.

QUÉBEC. RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (2018). *Plans conjoints de mise en marché*, Québec, [en ligne], <http://www.rmaa.gouv.qc.ca/index.php?id=21>.

MRC LES BASQUES (2018). *Superficie totale de la MRC Les Basques et la superficie de la zone agricole*, Service d'aménagement, Trois-Pistoles.

STATISTIQUE CANADA. 2016a. Québec, Bas-Saint-Laurent, MRC des Basques. *Recensement de 2016 (base de données)*, version mise à jour le 24 avril 2018, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2411&Geo2=ER&Code2=2415&Data=Count&SearchText=bas-saint-laurent&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1.

STATISTIQUE CANADA. 2016b. Tableau 32-10-0407-01. *Mode d'occupation déclaré des terres, possédées, louées en métayage, utilisées sous d'autres arrangements ou exploitées par d'autres, données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 15 mai 2017, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210040701.

STATISTIQUE CANADA. 2016c. Tableau 32-10-0440-01. *Nombre total de fermes et d'exploitants agricoles, données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 18 janvier 2018, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210044001.

STATISTIQUE CANADA. 2016d. Tableau 32-10-0423-01. *Entailles d'érables, données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 25 août 2018, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210042301.

STATISTIQUE CANADA. 2016e. Tableau 32-10-0442-01. *Exploitants agricoles classés selon le nombre d'exploitants par ferme et âge, données quinquennales*, CANSIM (base de données), version mise à jour le 15 janvier 2018, [en ligne], <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210044201>.

STATISTIQUE CANADA. 2016f. Tableau 32-10-0436-01. *Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux dans l'année précédant le recensement, données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 18 janvier 2018, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210043601.

STATISTIQUE CANADA. 2016g. Tableau 32-10-0437-01. *Capital agricole (machinerie, matériel et équipement agricoles, animaux et volailles, terres et bâtiments), données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 18 janvier 2018, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210043701.

STATISTIQUE CANADA. 2016h. Tableau 32-10-0424-01. *Bovins et veaux le jour du recensement, données quinquennales*, CANSIM (base de données), version mise à jour le 25 août 2017, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3210042401.

STATISTIQUE CANADA. 2016i. Tableau 32-10-0425-01. *Moutons et agneaux le jour du recensement, données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 15 mai 2017, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210042501.

STATISTIQUE CANADA. 2016j. Tableau 32-10-0426-01. *Porcs le jour du recensement, données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 15 mai 2017, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210042601.

STATISTIQUE CANADA. 2016k. Tableau 32-10-0414-01. *Produits biologiques à la vente, données quinquennales*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 25 août 2018, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210042301.

STATISTIQUE CANADA. 2016l. Tableau 31-10-0446-01. *Fermes déclarantes des technologies utilisées dans l'exploitation dans l'année civile précédant le recensement, données quinquennales*, CANSIM (base de données), version mise à jour le 25 août 2017, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/n1/en/type/data?text=004-0243.

STATISTIQUE CANADA. 2016m. Tableau 32-10-0447-01. *Fermes déclarantes de produits vendus directement aux consommateurs dans l'année civile précédant le recensement, données quinquennales*, CANSIM (base de données), version mise à jour le 15 mai 2017, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210044201.

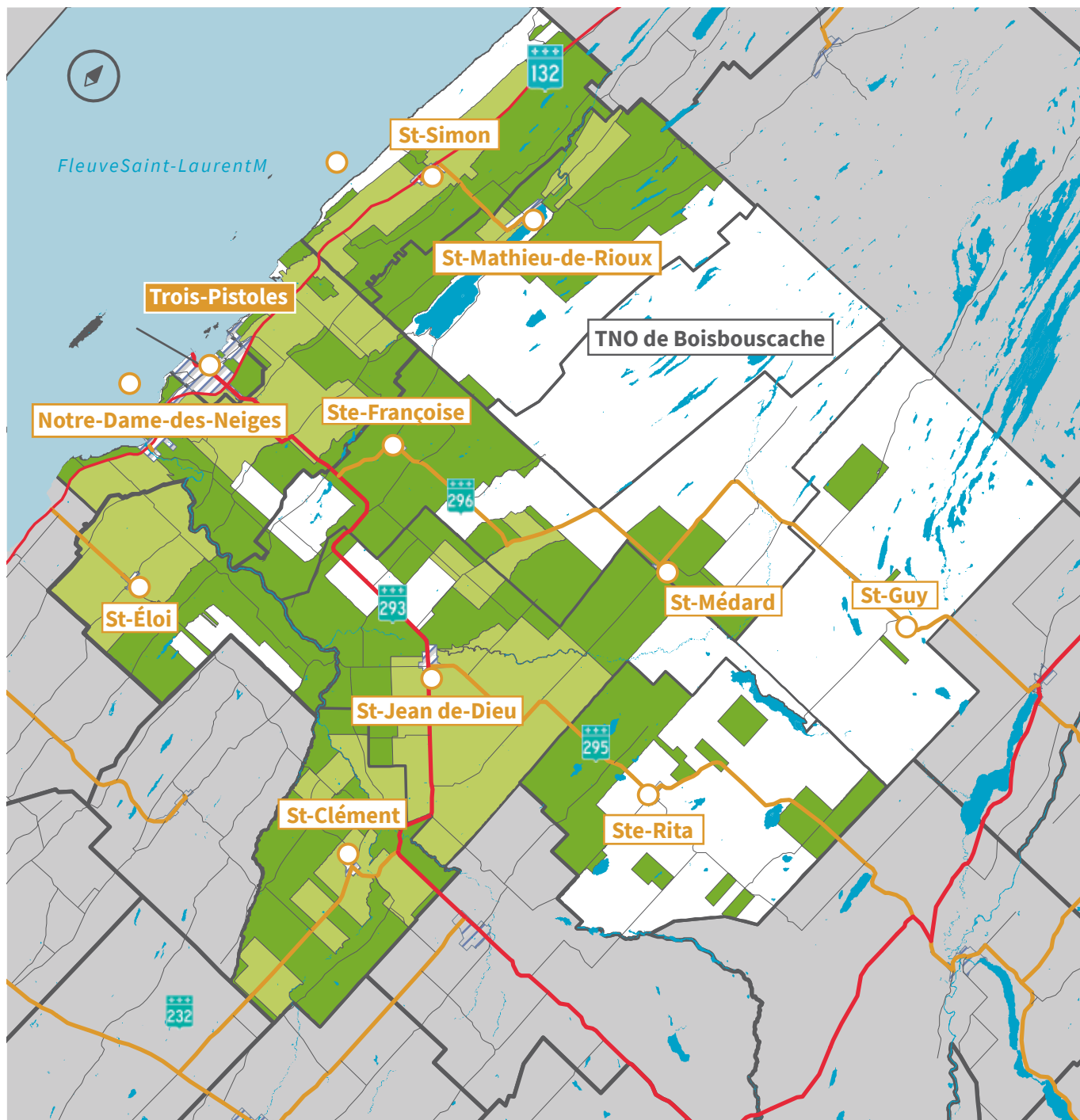
STATISTIQUE CANADA. 2016n. Tableau 32-10-0439-01. *Travail agricole rémunéré dans l'année précédant le recensement, données quinquennales*, CANSIM (base de données), version mise à jour le 15 mai 2017, [en ligne], www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210044201.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES. *Santé psychologique : ensemble, on prend le taureau par les cornes*, [en ligne], www.upa.qc.ca/fr/actualites/2016/04/sante-psychologique-ensemble-on-prend-le-taureau-par-les-cornes/.

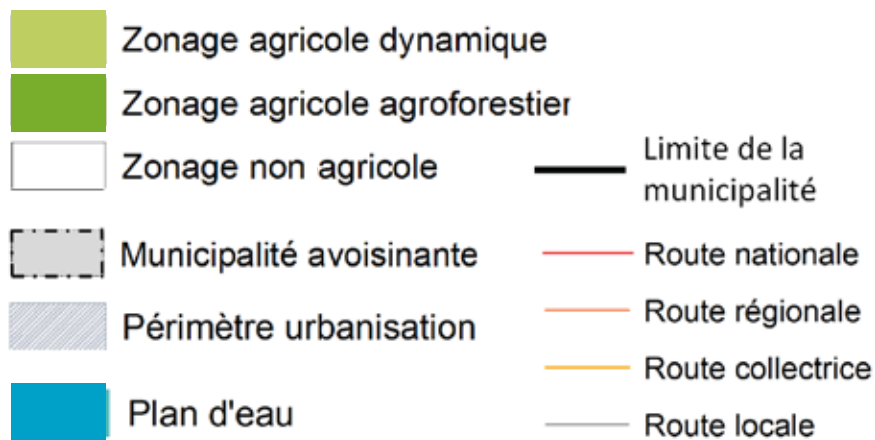
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLE (page consultée le 12 septembre 2018). *Vivre sur une ferme*, [en ligne], www.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/fr/memoires/Vivre-sur-une-ferme-2016-09-20.pdf?x62774.

ANNEXE 1

DÉCOUPAGE DE LA ZONE AGRICOLE DE LA MRC DES BASQUES



DÉCOUPAGE DE LA ZONE AGRICOLE



- Service de l'aménagement -

Projection cartographique : NAD 1983, MTM 7
Sources : CPTAQ,
Gouvernement du Québec

ANNEXE Z

CAHIER DES ENJEUX AGRICOLES
DE LA MRC DES BASQUES



PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE

PDZA • MRC DES BASQUES

VISION ET ENJEUX DE L'AGRICULTURE

RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC LES MAIRES
ET LES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

DOCUMENT DE TRAVAIL

TROIS-PISTOLES
Le mercredi 13 juin 2018

MRC
lesBasques

TABLE DES MATIÈRES

VOLET A - CADRE GÉOGRAPHIQUE
ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

VOLET B - UTILISATION DU SOL

VOLET C - ACTIVITÉS AGRICOLES

VOLET D - RELÈVE ET MAIN-D'ŒUVRE

VOLET E - GESTION ET DÉVELOPPEMENT
D'ENTREPRISES

VOLET F - TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

VOLET G - MISE EN MARCHÉ

VOLET H - FONCTIONS SOCIALES
DE L'AGRICULTURE

VOLET I - AGROTOURISME



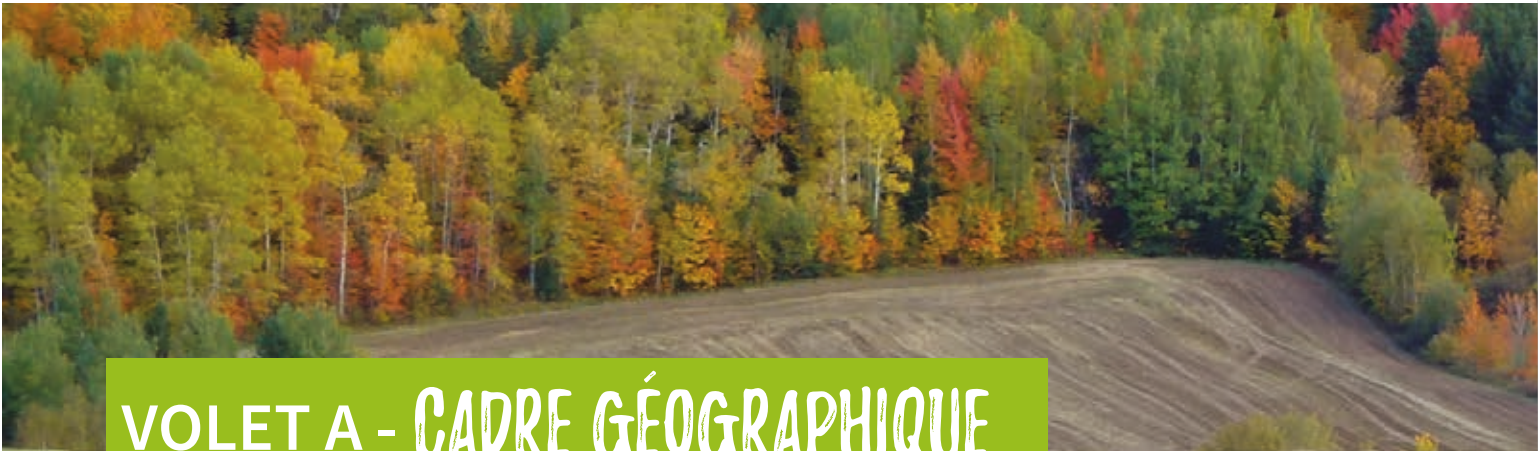
QUELQUES MOTS

SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PDZA

La MRC des Basques a adopté son premier PDZA en 2008. Dix ans plus tard, elle amorce la révision de ce plan. Cette démarche permet de mobiliser les acteurs et les intervenants de la production agricole, de la transformation agroalimentaire et de la mise en marché autour d'enjeux clés du secteur agricole et des actions structurantes à amorcer.

La rencontre de travail entre les membres du comité de suivi et les élus des municipalités de la MRC des Basques a pour objectif de définir des enjeux et une vision commune pour l'agriculture de demain. Par votre participation, vous contribuez au développement d'une industrie vitale pour notre communauté.





VOLET A - CADRE GÉOGRAPHIQUE

ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ENJEU

« **TIRER PARTI** de la **situation avantageuse** de la MRC au Bas-Saint-Laurent pour pallier le **manque d'infrastructures agroalimentaires régionales** »

Constats associés

- | | |
|---|---|
| 1 Proximité des marchés de Rivière-du-Loup et de Rimouski. | 4 Manque d'infrastructures régionales pour soutenir la production, la transformation et la mise en marché. |
| 2 Position avantageuse de la MRC des Basques au centre du Bas-Saint-Laurent. | 5 L'absence d'infrastructures limite l'innovation et la croissance des entreprises agroalimentaires. |
| 3 Peu de transformation, de rétention et de valorisation agroalimentaire des produits agricoles dans la MRC des Basques. | 6 Les MRC du Bas-Saint-Laurent ont des contraintes élevées pour pallier individuellement le manque d'infrastructures en agroalimentaire. |

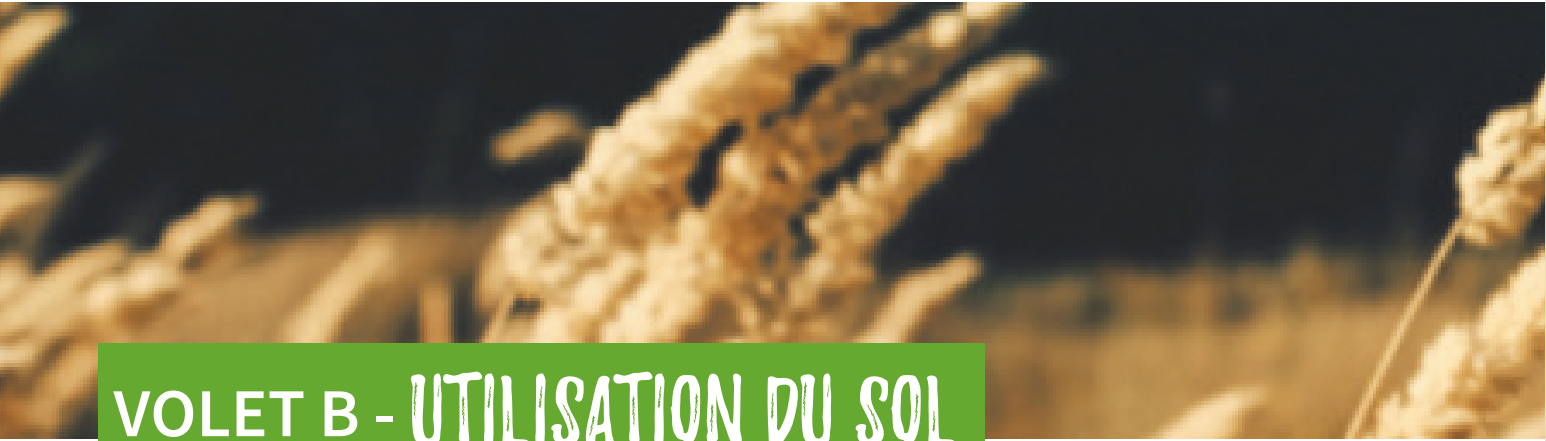


ENJEU

« **CLARIFIER, DÉFINIR ET RECONNAÎTRE**
l'image agroalimentaire de la MRC des Basques »

Constats associés

- 1 Manque de relève.
- 2 Enjeux de la main-d'œuvre (faible disponibilité et rétention difficile).
- 3 Regain d'intérêt pour s'établir en région.
- 4 Motivation des jeunes à démarrer des projets en agroalimentaire.
- 5 Absence de distinction et d'images associées à l'industrie agroalimentaire de la MRC.



VOLET B - UTILISATION DU SOL

ENJEU

« **AMÉLIORER la connaissance des activités et du potentiel acéricoles en territoire privé** »

Constats associés

1

L'activité agricole est le 1^{er} secteur d'activité économique dans la MRC des Basques.

2

L'acériculture représente le tiers des entreprises agricoles de la MRC (74).

3

Les revenus sont estimés à 5,7 millions en 2016.

4

La MRC détient une délégation de gestion pour les érablières en terres publiques (connaissance).

5

La MRC n'a pas le même niveau de connaissance pour les érablières en terres privées.



ENJEU

« **MAINTENIR** les terres en culture
et revitaliser les terres en friches pour assurer
une **base territoriale agricole viable** »

Constats associés

- 1 Tendances à la diminution du nombre d'entreprises agricoles.
- 2 Augmentation de la taille des entreprises agricoles et de la machinerie.
- 3 Présence de terres en friches à divers stades dans la MRC.
- 4 L'agriculture génère des paysages vivants qui sont signes d'une occupation dynamique du territoire.
- 5 Coûts élevés pour l'ouverture de nouvelles terres agricoles.

VOLET B - UTILISATION DU SOL

(SUITE)

ENJEU

« **GARANTIR l'accès au territoire**
pour favoriser son utilisation agricole »

Constats associés

- 1 Les activités agricoles sont dispersées sur un grand territoire.
- 2 Phénomène de baisse démographique dans les municipalités.
- 3 Diminution du nombre de producteurs agricoles établis dans les rangs.
- 4 Les chemins municipaux ne sont pas tous ouverts durant l'hiver.
- 5 Charge fiscale élevée pour l'entretien et l'ouverture des chemins municipaux.
- 6 Absence d'intervenant responsable des chemins en terres publiques.





VOLET C - ACTIVITÉS AGRICOLES

ENJEU

« **APPUYER** les **principales productions agricoles** pour assurer une **occupation dynamique** du territoire »

Constats associés

- 1 Proportion de productions laitières et animales en équilibre avec la production végétale (permet de valoriser les fourrages).
- 2 Présence de fermes familiales à dimension humaine qui occupent le territoire.
- 3 Les principaux secteurs de production (lait, acériculture et céréales) agissent comme locomotives agricoles et économiques (services, fournisseurs, équipementiers, etc.).
- 4 Diversité des productions qui permet une stabilité du milieu agricole.
- 5 Diversité et proximité des services agricoles dans Les Basques.
- 6 Milieu agricole dynamique.



ENJEU

« **DÉVELOPPER les activités agricoles complémentaires** afin d'assurer l'**occupation dynamique du territoire** »

Constats associés

- 1 Augmentation de la taille des fermes.
- 2 Diminution du nombre de producteurs agricoles établis dans les rangs.
- 3 Diminution du poids démographique des producteurs agricoles.
- 4 Engouement pour le développement de cultures diversifiées (maraîcher, fruitier, apiculture, etc.).
- 5 Volonté de produire des denrées agricoles pour la transformation et la mise en marché locale.
- 6 Ouverture des producteurs établis pour faciliter l'établissement de productions diversifiées sur de petites parcelles (complémentarité).



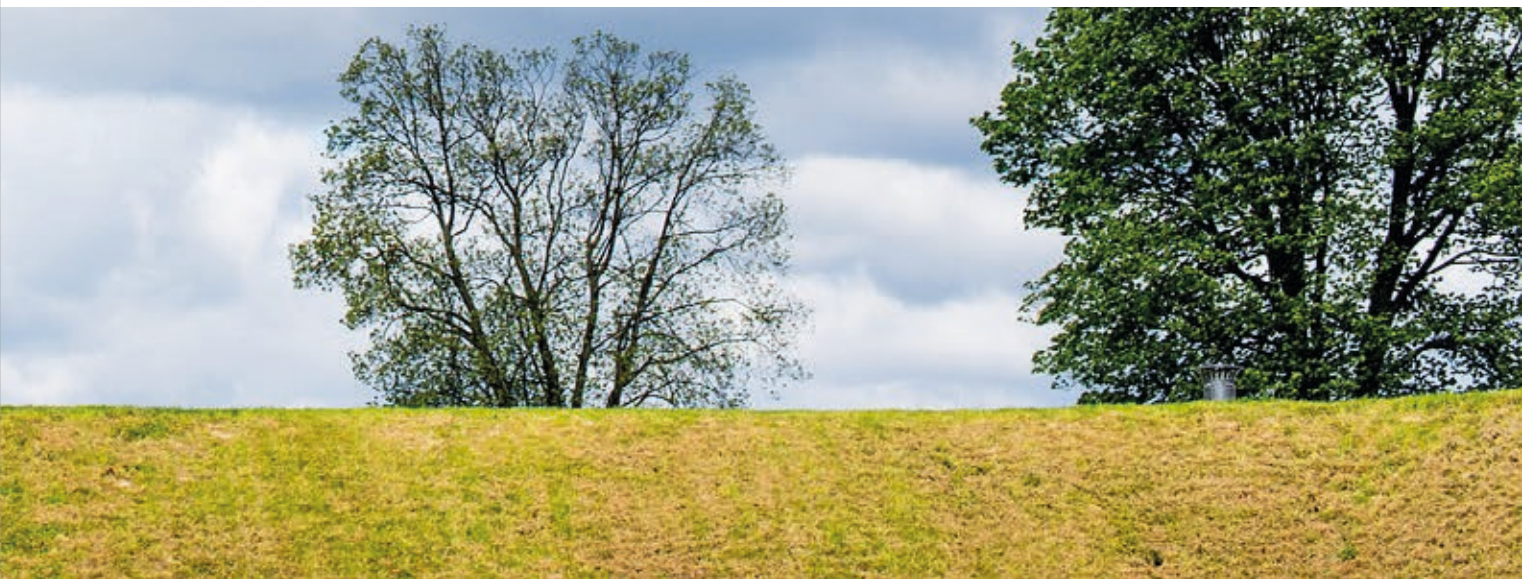
VOLET D - RELÈVE ET MAIN-D'OEUVRE

ENJEU

« **RÉPONDRE** aux **besoins de relève**
pour les entreprises agricoles »

Constats associés

- 1 Augmentation de l'âge moyen des producteurs.
- 2 Manque de relève en production agricole et acéricole.
- 3 Coûts d'investissements élevés pour démarrer et opérer une entreprise agricole ou acéricole.
- 4 Cédants ouverts au transfert non apparentés.
- 5 Proximité des établissements de formation de La Pocatière, Mont-Joli, Témiscouata et St-Clément.
- 6 Offre de formation à distance en agriculture par la Commission scolaire.
- 7 Relève existante formée et dynamique.
- 8 Présence d'Univers Emploi pour interpeller des jeunes d'ailleurs.



ENJEU

« **MAINTENIR** un bassin de travailleurs qualifiés pour assurer **la pérennité et le développement** des entreprises agricoles »

Constats associés

- 1 Faible disponibilité de la main-d'œuvre.
- 2 Manque de formation de la main-d'œuvre disponible.
- 3 Rétention des employés difficile.
- 4 Conditions de travail atypiques.
- 5 Proximité des établissements de formation de La Pocatière, Mont-Joli, Témiscouata et St-Clément.
- 6 Offre de formation à distance en agriculture.
- 7 Potentiel de maillage de la main-d'œuvre afin de créer des emplois polyvalents à temps plein.
- 8 Coût élevé relativement faible dans la MRC des Basques.



VOLET E - GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

ENJEU

« **CRÉER** les **conditions favorables**
pour le développement de l'**entrepreneuriat**
dans le **domaine agroalimentaire** »

Constats associés

- 1 Coûts d'investissements élevés pour démarrer et opérer une entreprise agricole.
- 2 Accaparement des terres et financiarisation du modèle agricole (ex. : Pangea).
- 3 Fardeau administratif élevé pour les producteurs (autorisations, coûts et temps associés à la gestion).
- 4 Exigences réglementaires en environnement élevées et manque de support et de flexibilité pour en assumer les coûts et l'application.
- 5 Coûts élevés pour les services de consultation.
- 6 Manque de connaissance des services et programmes existants pour les entrepreneurs agricoles.
- 7 Décalage entre la réalité des entrepreneurs agricoles et les services d'accompagnement.
- 8 Accès limité au réseau cellulaire et Internet dans la MRC.



ENJEU

« **MOBILISER** les producteurs, les transformateurs et les acteurs de la mise en marché pour **stimuler la filière agroalimentaire** »

Constats associés

1

Absence de maillage entre producteurs, transformateurs et acteurs de la mise en marché.

2

Mobilisation, proximité et solidarité du milieu (gens, élus, entreprises, fournisseurs, etc.).

3

Isolement des producteurs.



VOLET F - TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

ENJEU

« **DÉVELOPPER les infrastructures et l'expertise en transformation agroalimentaire dans la MRC des Basques** »

Constats associés

- 1** Peu de transformation, de rétention et de valorisation des produits agricoles locaux des Basques.
- 2** Absence de service de congélation et de réfrigération (conditionnement).
- 3** Aucun abattoir dans la MRC.
- 4** La centralisation des activités de transformation vers les grands centres (ex. : laiterie).
- 5** Le manque d'infrastructure nuit à l'innovation et le développement de l'agroalimentaire.
- 6** Il existe un besoin régionalisé pour des infrastructures de transformation, exemple :
 - a. Les microbrasseries de l'Est ont des besoins non comblés dans l'Est-du-Québec (intrants, bouteilles, services, etc.)
 - b. Le besoin pour des infrastructures de congélation et de conditionnement est régionalisé.
- 7** La MRC des Basques est située au centre du Bas-Saint-Laurent, de part et d'autre des marchés de Rimouski et Rivière-du-Loup.



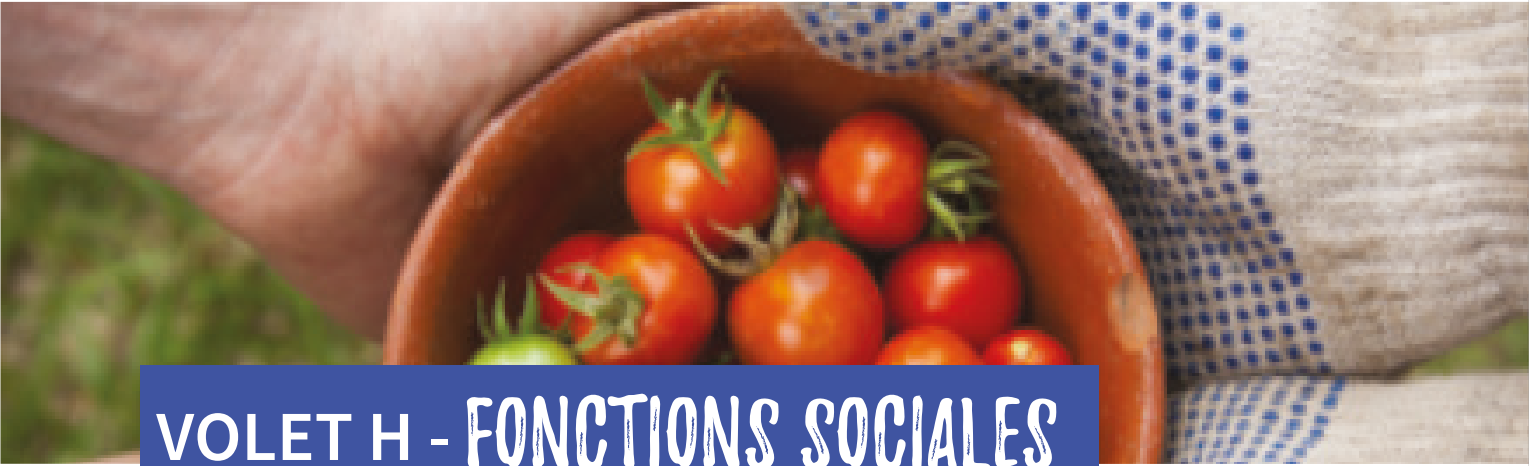
VOLET G - MISE EN MARCHÉ

ENJEU

« **FACILITER l'accès des consommateurs**
aux produits alimentaires locaux »

Constats associés

- | | |
|--|--|
| 1 Offre de produits locaux diversifiés (frais et transformés) | 4 Manque de visibilité des produits alimentaires produits localement |
| 2 Intérêt pour les produits du terroir | 5 Complexité de la mise en marché autonome pour les producteurs |
| 3 Demande grandissante des acteurs de la mise en marché pour l'approvisionnement en produits frais | 6 Coût élevé des produits du terroir |



VOLET H - FONCTIONS SOCIALES

DE L'AGRICULTURE

ENJEU

« **VALORISER** les professions
de producteurs agricoles et acéricoles »

Constats associés

- 1 Problématique d'isolement vécue chez les producteurs.
- 2 Exigences élevées de la profession : horaires chargés et prise de risque.
- 3 Perte du modèle de ferme familiale.
- 4 Manque de reconnaissance du travail des producteurs dans le reste de la communauté.
- 5 Intérêt des citoyens pour la connaissance et l'information en lien avec l'agroalimentaire.
- 6 Regain d'intérêt pour s'établir en région.
- 7 Motivation des jeunes à démarrer des projets en agroalimentaire.
- 8 Les producteurs sont fiers de leur métier.



VOLET I - AGROTOURISME

ENJEU

« **DÉVELOPPER le potentiel agrotouristique**
de la MRC des Basques »

Constats associés

- 1 Présence d'activités et évènements populaires en lien avec l'agriculture.
- 2 Absence d'évènement culinaire d'envergure régionale dans les Basques.
- 3 La MRC des Basques fait partie d'une région à fort potentiel touristique et agrotouristique.
- 4 Présence de la route des WOW! sur le territoire.
- 5 Intérêt pour les produits du terroir et leur mode de production.

PRODUCTION ANIMALE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

ANNEXE 3

CONSTATS ISSUS
DES CONSULTATIONS AVEC AGRICULTEURS ET
TRANSFORMATEURS DE LA MRC DES BASQUES

FORCES

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Attachement au territoire.

ZONE ET ACTIVITÉS AGRICOLES

Disponibilité des terres avec une variété de sols à prix abordables;

Proportion de productions laitières et animales en équilibre avec la production végétale (permet de valoriser les fourrages);

Présence de fermes familiales à dimension humaine qui occupent le territoire;

Principaux secteurs de production (lait, acériculture et céréales) agissent comme locomotives agricoles et économiques;

Diversité des productions qui permet une stabilité du milieu agricole;

Diversité et proximité des services agricoles dans Les Basques;

Disponibilité de l'accompagnement pour les entreprises agricoles;

Milieu agricole dynamique;

Relève formée et dynamique;

Cédants ouverts au transfert non apparenté;

Présence d'outils de mise en marché collective (coopérative) qui donne une stabilité et qui agit comme locomotive économique (Agriscar, ATAB, coop de solidarité, etc.).

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET MISE EN MARCHÉ

Présence de produits ambassadeurs dans la MRC;
Offre de produits locaux diversifiés (frais et transformés).

FONCTIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE

Dimension humaine de la région (implication, reconnaissance);

Fierté des producteurs;

Milieu solidaire fier et soutenant;

Du cran et des idées : la MRC est un milieu propice pour entreprendre;

Mobilisation, proximité et solidarité du milieu (gens, élus, entreprises, fournisseurs, etc.);

Activités et événements populaires en lien avec l'agriculture.

FAIBLESSES

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Conditions pédoclimatiques moins favorables pour certains types de cultures.

ZONE ET ACTIVITÉS AGRICOLES

Éloignement des marchés (technologie, recherche, transport (import/export - ex. : du grain) et centre de développement);

Manque de relève;

Enjeux de la main-d'œuvre (manque de disponibilité, manque de formation et rétention difficile);

Méconnaissance des services existants aux entrepreneurs;

Décalage entre réalité des entrepreneurs agricoles et services d'accompagnement offerts.

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET MISE EN MARCHÉ

Absence de maillage entre producteurs et transformateurs et acteurs de la mise en marché du territoire;

Aucun abattoir dans la MRC;

Absence de service de congélation et de

réfrigération (conditionnement);

Manque d'infrastructure pour soutenir production, la transformation et la mise en marché locales (transport, coût de production, distribution, logistique, circuits courts, etc.);

Manque de visibilité des produits locaux;

Peu de transformation, de rétention et de valorisation des produits locaux;

Complexité de la mise en marché autonome pour les producteurs;

Habitudes de consommation vs achat local.

FONCTIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE

Absence de distinction/images des produits basques

Exigences élevées de la profession (heures de travail et prise de risques);

Isolement des producteurs;

Manque de reconnaissance du travail des producteurs dans le reste de la communauté;

Couvertures cellulaires et Internet partielles dans la MRC.

OPPORTUNITÉS

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Regain d'intérêt pour s'établir en région ;
Motivation des jeunes à démarrer des projets en agroalimentaire ;
Proximité des marchés de Rivière-du-Loup et de Rimouski ;
Position avantageuse de la MRC des Basques au centre du Bas-Saint-Laurent.

ZONE ET ACTIVITÉS AGRICOLES

Engouement pour les petites fermes, les cultures et la mise en marché non conventionnelle (permaculture, ASC, agriculture biologique) ;
Volonté des producteurs de faciliter l'établissement de petites productions sur de petites parcelles (complémentarité) ;
Disponibilité de terres en friche pour de nouveaux projets agricoles ;
Potentiel acéricole (entaillage et volumes disponibles) ;
Cultures adaptées à la zone climatique (nordique) pour développer des filières ou des chaînes de valeur ;
Volonté de produire des denrées agricoles pour la transformation et la mise en marché locale ;
Volonté de maillage de main-d'œuvre pour créer des emplois polyvalents à temps plein ;
Existence d'outils et d'un accompagnement spécifiques aux agriculteurs et transformateurs ;

Proximité des établissements de formation de La Pocatière et Mont-Joli, Témiscouata et Saint-Clément ;
Offre de formation à distance en agriculture.

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET MISE EN MARCHÉ

Intérêt pour les produits du terroir ;
Force du secteur laitier et possibilités de développement de produits associés ;
Besoin régional d'infrastructure de congélation et de conditionnement ;
Demande grandissante des transformateurs et des restaurateurs pour l'approvisionnement en produits frais ;
Répondre aux tendances de consommation (végétarisme, produits locaux, bien-être animal, biologique, etc.) ;
Besoins des microbrasseries de l'Est (intrants, bouteilles, services, etc.).

FONCTIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE

Absence d'évènement culinaire d'envergure régionale dans Les Basques ;
Intérêts des citoyens pour la connaissance et l'information en lien avec l'agroalimentaire.

AGROTOURISME

Fort potentiel touristique et agrotouristique ;
Présence de la route des WOW sur le territoire.

MENACES

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Impacts (incertains) des changements climatiques sur la production agricole.

ZONE ET ACTIVITÉS AGRICOLES

Perte du modèle de ferme familiale et les impacts sur l'occupation du territoire ;
Coûts d'investissements élevés pour démarrer et exploiter une entreprise agricole ;
Accaparement des terres et financiarisation du modèle agricole (ex. : Pangea) ;
Augmentation de la paperasse pour les producteurs (permis, coûts et temps associés à la gestion) ;
Coûts élevés pour les services de consultation ;
Exigences réglementaires en environnement élevées et manque de support et de flexibilité pour en assumer les coûts et l'application ;

Diminution du poids démographique des producteurs agricoles ;
Accords de libre-échange et traités internationaux ;
Réglementation de la CPTAQ semblant contraignante pour les promoteurs de petits projets agricoles ;
La centralisation des activités de transformation vers les grands centres (ex. : laiterie) ;
Augmentation des coûts de production et des coûts d'investissement.

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET MISE EN MARCHÉ

Difficulté d'être compétitif dans un marché mondialisé.

FONCTIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE

Retard sur les technologies de l'information et des communications ;
Population vieillissante.





PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE

PDZA • MRC DES BASQUES

